

Imprimatur : la pratique essayistique en Acadie

Andrée Mélissa Ferron

Volume 50, Number 1-2, 2019

Enjeux locaux, échos globaux : l'Acadie comme fenêtre sur le monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1084318ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1084318ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (print)

1712-2139 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ferron, A. M. (2019). Imprimatur : la pratique essayistique en Acadie. *Revue de l'Université de Moncton*, 50(1-2), 285–327. <https://doi.org/10.7202/1084318ar>

Article abstract

This article attempts a glance into the evolution of the Acadian essay while defining new discursive paradigms for Acadian essayists in the 21st century. The Acadian essay first carried out the political outlook for an envisaged nation-state before a postmodern reading of acadianity fragmented the discourse into a plurality of voices and positionings. The traditional medias remain an important channel for the Acadian essayists, but new platforms and spaces in the digital age created a much vaster ideological and discursive scheme. Meanwhile, the Acadian essay of the 21st century is sustained by a growing number of female writers and marginalized voices. In addition, literary matriarch Antonine Maillet recently turned to the essay to review six decades of Acadian modernity through her own life work and personal stance. What remains to be delivered is a comprehensive analysis of the new configurations of the Acadian essay within the prism of contemporary social discourse.

IMPRIMATUR : LA PRATIQUE ESSAYISTIQUE EN ACADIE

Andrée Mélissa Ferron
Université de Moncton

Résumé

Cet article effectue un survol de l'essayistique acadienne et tente de cerner le nouveau paradigme qui se présente aux essayistes acadiens du 21^e siècle. Les premiers essais acadiens ont essentiellement porté le « discours sur la nation », qui s'est transmué dans le néonationalisme acadien, puis dans un discours pluriel et souvent hétérodoxe sur l'acadianité. Si, hormis les voies traditionnelles de publication, les journaux – *L'Évangéline*, puis *L'Acadie Nouvelle* – auront été un canal de transmission majeur pour l'essayistique acadienne, les nouvelles plateformes qui ont émergé de la dernière décennie assureront un élargissement de l'espace discursif et des jalons idéologiques. Parallèlement, l'essayisme du début du 21^e siècle aura été marqué par la recrudescence de voix féminines et marginales. Une récente contribution notable sera celle d'Antonine Maillet qui, dans sa neuvième décennie, optera pour la pratique essayistique au sein d'une série de trois publications. Il reste à déterminer comment les nouveaux espaces discursifs, tel le webzine *Astheure*, participeront à transformer le discours social de l'Acadie par l'entremise d'un nouvel essayisme acadien.

Mots-clés : Essayisme, essayistique, Acadie, discours social, culture contemporaine acadienne.

Abstract

This article attempts a glance into the evolution of the Acadian essay while defining new discursive paradigms for Acadian essayists in the 21st century. The Acadian essay first carried out the political outlook for an envisaged nation-state before a postmodern reading of acadianity fragmented the discourse into a plurality of voices and positionings. The traditional medias remain an important channel for the Acadian essayists, but new platforms and spaces in the digital age created a much vaster ideological and discursive scheme. Meanwhile, the Acadian essay of the 21st century is sustained by a growing number of female writers and marginalized voices. In addition, literary matriarch Antonine Maillet recently turned to the essay to review six decades of Acadian modernity through her own life work and personal stance. What remains to be delivered is a comprehensive analysis of the new configurations of the Acadian essay within the prism of contemporary social discourse.

Keywords : Essay, essayistic, Acadie, social discourse, contemporary Acadian culture.

Bien qu'il ait été, selon Anne Marie Robichaud, le premier genre littéraire par lequel « les Acadiens se sont emparés du pouvoir de l'écriture et de la parole » (Robichaud, 1992, p. 133) et qu'il continue à générer une production aussi marquante que prolifique, l'essai est resté quelque peu marginal quant à l'intérêt que lui aura porté la critique littéraire en Acadie. Pourtant, depuis les cinq dernières décennies, l'essai aura donné à l'institution littéraire acadienne quelques-uns de ses grands coups d'éclat, allant de *L'Acadie perdue* de Michel Roy (1978) jusqu'aux tonitruants textes que Robert Pichette aura successivement livrés dans *Le pays appelé l'Acadie* (2006) et *Pichette en pièces détachées* (2008) en passant par les coups de gueule d'Herménégilde Chiasson¹ et les salves livrées par les billets de Claude Le Bouthillier² et de Rino Morin Rossignol³. Avec la venue de nouvelles plateformes de diffusion, la plus saillante étant sans

doute le webzine *Astheure*, la pratique essayistique en Acadie se distille en une production qui émane de différents horizons.

Nous proposons dans un premier temps un bref retour sur les thématiques abordées et sur les questions posées par les textes des premiers essayistes acadiens, dont la production s’amorce avec la modernité⁴ en Acadie, puis, dans un deuxième temps, nous souhaitons explorer les pratiques de quelques « nouveaux » essayistes acadiens – c’est-à-dire ceux dont la production s’amorce au tournant des années 2010 – en marge de ceux qui poursuivent une parole essayistique entamée il y a quelques décennies. De fait, certains auteurs, comme Rino Morin Rossignol et Herménégilde Chiasson, considérés comme des essayistes de la première heure (ou de cette période où la modernité acadienne se trouvait en plein essor), participent toujours à la production essayistique en Acadie, alors que des écrivains dits « de la relève » y ajoutent sporadiquement leur parole. Ainsi, parallèlement, il nous importe d’explorer plus spécifiquement les nouvelles avenues discursives et stylistiques empruntées par les nouveaux essayistes acadiens. Cela dit, notre analyse ne se limitera pas aux auteurs qui évoluent du même pas au sein d’autres genres littéraires, mais elle s’intéressera particulièrement, d’une part, aux nuances qu’apporte le caractère polygénérique du discours d’un auteur et, d’autre part, aux médiations entre la singularité littéraire et la socialité du texte.

« *L’essai est une forme informée*⁵. »

Le caractère quelque peu indéfini de l’essayisme au sein de la présente étude s’explique d’emblée par le constat laconique que rappelait Pascal Riendeau en 2005 : « il n’existe pas de grandes théories de l’essai. » (Riendeau, 2005, p. 91) L’essai, comme production littéraire ou comme production sociale, reste éminemment protéiforme – et, parmi tous les genres, il semble le plus réfractaire à toute *modélisation*, comme le souligne Riendeau en faisant appel aux propos d’Irène Langlet (2000) :

[L]’essai [...] montre une sorte de paradoxe : le protocole théorique a pour ambition d’assurer son universalité; ce qui peut éventuellement être ressenti comme une

lourdeur est, en principe, une garantie d'efficacité. Or, c'est précisément cela que l'essai conteste doublement : d'une part, il produit des connaissances justes sans respecter ce protocole; d'autre part, il est insaisissable par ce même protocole, qui échoue à le systématiser. (citée par Riendeau, 2005, p. 91)

Dans cet article, Riendeau reconnaissait qu'une étude compréhensive de la typologie de l'essai restait à réaliser – si réalisable elle était. Comme d'autres avant et après lui, il tentera le pari en 2012 en publiant *Méditation et vision de l'essai. Roland Barthes, Milan Kundera et Jacques Brault*. Dans l'exercice de recension des propositions théoriques qu'effectue Riendeau réside la démonstration de ce discours hétéroclite auquel on s'attend lorsqu'il est question de cerner l'essai. Et si l'hétérogénéité du genre est précisément ce qui est soulevé au sein de notre propre étude de l'essayisme acadien, la nature du présent article ne nous permettra pas de répertorier à notre tour les différentes postures théoriques qui ont nourri la compréhension de l'essai. Nous nous contenterons d'en souligner l'étendue en identifiant quelques importants jalons : des travaux de György Lukács (*L'Âme et les formes*, 1911), de Theodor Adorno (« L'essai comme forme », 1958) et de Marc Angenot (*La parole pamphlétaire*, 1982), en passant par l'apport respectif d'André Belleau, de Jean Marcel [Paquette], de François Ricard, de Fernand Ouellet, de Joseph Bonenfant ou celui de Robert Vigneault (*L'écriture de l'essai*, 1994), des collectifs dirigés par Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard (*L'essai et la prose d'idées au Québec*, 1985), par Gilles Philippe (*Récits de la pensée. Études sur le roman et l'essai*, dir., 2000) ou par Pierre Glaudes et Jean-François Louette (*L'Essai*, 1999; 2002; 2011), des nouvelles recensions proposées par Claire de Obaldia (*L'Esprit de l'essai. De Montaigne à Borges*, 2005) et Pascal Riendeau (*Méditation et vision de l'essai*, 2012), des récentes anthologies comme celle de François Dumont (*Approches de l'essai*, éd., 2017) jusqu'aux nouveaux éclairages apportés par le collectif dirigé par Kateri Lemmens, Alice Bergeron et Guillaume Dufour Morin (*Explorer, créer bouleverser*.

L'essai littéraire comme espace de recherche-crédation, 2019). Nous nous référerons sporadiquement à ces travaux au fil de notre survol, mais comme Riendeau, nous réservons une revue exhaustive pour une publication plus substantielle à venir.

Un élément semble consensuel : l'essai se définit par son inachèvement. Nous nous permettons de renchérir : si toute œuvre littéraire est indéniablement ouverte et inachevée, l'essai retient autrement cet attribut dans sa nature même de *pensée en devenir* et d'« outil de recherche » (Belleau, 1983, p. 10). C'était le postulat de Joseph Bonenfant : « Cet aspect typique du caractère inachevé de la pensée libre pose [pour l'essai] le problème de l'unité dans la diversité, de la totalité dans la fragmentation, de la continuité du sens tout le long des ruptures par lesquelles il lui convient de passer. » (Bonenfant, 1972, p. 16) Pour sa part, Pascal Riendeau affirmera :

[C]'est le concept de raisonnement lacunaire (ou inachevé) qui fournit à l'essai un mode d'énonciation qui lui est propre, et qui se trouve dans cette entreprise de réflexion sur un objet où sont suscitées davantage de questions que de réponses. C'est aussi en ce sens qu'il faut envisager la lacune : elle est une stratégie énonciative et rhétorique qui participe de la réflexion essayistique et non pas une faiblesse argumentative. (Riendeau, 2005, p. 98)

Plus récemment, Pierre-Luc Landry établissait un lien entre la notion de « liberté radicale » (*radical openness*) retrouvée chez bell hooks (1990; 1994) et l'espace radicalement ouvert que constitue l'essai (Lemmens, Bergeron et Dufour Morin, 2019, p. 62). En arrimant l'exercice essayistique à la pensée *queer*, Landry soulignait à l'instar de hooks que les espaces d'ouverture radicale sont revendiqués par le discours périphérique. La lacune comme stratégie énonciative et l'ouverture radicale dans l'essayisme sont possiblement les éléments déterminants dans le fait que l'essai – avant la poésie – aura été la *première parole* de l'Acadie.

L'essai est souvent transgressif, voire symboliquement violent, dans son inscription au sein du *discours social*. Nous évoquons ici cette notion de Marc Angenot (que celui-ci développe dans son volumineux essai *1889. État du discours social* publié en 1989) dans un appel audacieux pour une étude compréhensive de la pratique essayistique acadienne à l'heure de l'éclatement discursif propre à l'extrême contemporain. L'essayisme acadien a été le plus commenté dans le contexte du néonationalisme acadien, à une époque où il s'annonçait clairement antagonique à un certain discours dominant et coalescent, s'orientant plutôt vers l'hétérodoxie. Cette période historique de l'Acadie de même que sa réalité discursive n'ont pourtant pas connu de véritable fin et ont plutôt débordé dans le 21^e siècle en raison d'une irrésolution inhérente au projet de société acadien. Dans sa théorie, Angenot définit le discours social comme « tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les médias électroniques. Tout ce qui narre et argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours. » (Angenot, 2013, ch. 1, par. 1) Jusque-là, on saisit que, transposée, il s'agit essentiellement de la même matière nourrissant le projet ambitieux que s'est proposé depuis plusieurs décennies un large pan des études acadiennes transdisciplinaires. Mais Angenot ne s'en tient pas à cette définition primaire :

Ou plutôt, appelons « discours social » non pas ce *tout* empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le *dicible* – le narrable et l'opposable – et assurent la division du travail discursif. Il s'agit alors de faire apparaître un système régulateur global dont la nature n'est pas donnée d'emblée à l'observation, des règles de production et de circulation, autant qu'un tableau des produits. Ce que je propose est de prendre *en totalité* la production sociale du sens et de la représentation du monde [...]. Je pense donc

à une opération radicale de décloisonnement, *immergeant* les domaines discursifs traditionnellement investigués comme s'ils étaient isolés et d'emblée autonomes, – la littérature, la philosophie, les écrits scientifiques –, dans la totalité de ce qui s'imprime, de ce qui s'énonce institutionnellement. J'envisage de prendre à bras le corps, si l'on peut dire, l'énorme masse des discours qui parlent, qui font parler le *socius* et viennent à l'oreille de l'homme en société. Je me propose de parcourir et baliser le tout de cette vaste rumeur où il y a les lieux communs de la conversation [...] aussi bien que les formes éthérées de la recherche esthétique, de la spéculation philosophique, de la formalisation scientifique; où il y a aussi bien les slogans et les doctrines politiques qui s'affrontent en tonitruant, que les murmures périphériques de groupuscules dissidents. Tous ces discours sont pourvus en un moment donné d'acceptabilités et de charmes : ils ont une efficace sociale et des publics captifs, dont l'habitus doxique comporte une perméabilité particulière à ces influences, une capacité de les goûter et d'en renouveler le besoin. (Angenot, 2013, ch. 1, par. 2-3)

D'emblée, ce qu'il y a d'intéressant dans la proposition d'Angenot est cette « opération radicale de décloisonnement » et le pari – contraire à toute lecture postmoderne et donc absolument à contre-courant de son époque – d'un « système global ». Si nous adoptons l'optique du décloisonnement en abordant l'essayisme acadien – surtout en ce qui a trait aux considérations génériques –, nous n'avons pas l'ambition actuelle

d'identifier le « système régulateur global » de la société acadienne. Notre posture méthodologique se rapproche davantage de l'*archéologie* foucauldienne, reconnaissant plutôt « les concepts de discontinuité, de rupture de seuil, de limite, de série, de transformation » (Foucault, 1969, p. 31). Nous retenons toutefois d'Angenot l'intuition d'une *vérité* globale dans « la totalité de ce qui s'imprime, de ce qui s'énonce » – à l'intérieur et *en dehors* de l'institutionnel. De plus, on pourrait lire chez Angenot une vision prophétique de l'ère des médias sociaux dans son intuition d'une vaste rumeur « où il y a aussi bien les slogans et les doctrines politiques qui s'affrontent en tonitruant, que les murmures périphériques de groupuscules dissidents » (Angenot, 2013, ch.1, par. 3). Comme nous le verrons dans les lignes à suivre, l'impératif du décloisonnement est bien ce qui a motivé les membres fondateurs du webzine *Astheure*. Ce même impératif régissait déjà la posture d'un Rino Morin Rossignol qui, dès les années 1980, avait compris que la vérité de l'Acadie résidait dans la « rumeur publique ». Si l'entreprise de Marc Angenot peut inspirer l'étude de l'essayistique acadienne, c'est dans son pari de trouver la vérité d'une société donnée dans la réunion de son discours hégémonique, de sa doxa et de ses contenus dissidents. L'essayisme acadien, sur certains plans, a presque déjà donné raison à Angenot. Il reste pourtant à approfondir notre analyse et notre compréhension de cette vérité livrée par l'essayistique acadienne, un exercice consciencieusement entamé par Anne Marie Robichaud à la fin du siècle dernier.

Essayisme et modernité en Acadie

L'essai demeure en Acadie un genre non pas mineur, mais paradoxalement discret dans le contexte institutionnel. Comme il est plus rarement publié en livre ou en recueil et que sa production est disséminée à travers différentes revues, journaux et autres plateformes, il se trouve moins souvent encadré par les canaux de promotion et de diffusion que nous continuerons de qualifier à l'heure actuelle de *traditionnels*. De même, son inscription au sein de la production littéraire acadienne ne s'effectue pas tout à fait selon les mêmes paramètres que la poésie, le roman ou même la littérature jeunesse. En ce sens, il est consommé différemment par le lectorat. Bien entendu, ce phénomène de liminalité est le propre de l'essai et n'est en rien limité au contexte acadien. Sur un

plan plus largement théorique, la reconnaissance de l'essai comme véritable genre littéraire a toujours été à tout le moins ambiguë et équivoque. Dans « La pensée inachevée de l'essai », Joseph Bonenfant rappelait la distinction à établir entre l'essai « libre », celui que pratiquait Montaigne, et l'essai « érudit ou systématique qui développe un argument et se veut persuasif » (Bonenfant, 1972, p. 15). La pratique essayistique qui évolue en Acadie depuis Pascal Poirier⁶ aura oscillé entre la première et la seconde catégorie et le journal *L'Évangéline* en aura été l'une des premières tribunes les plus importantes⁷. Comme le souligne Anne Marie Robichaud (1986), après la parution de *L'Acadie perdue* de Roy, les essais à saveur fortement politique se sont multipliés. Robichaud notera que la préoccupation première des essayistes acadiens de la fin du 20^e siècle continuera d'être l'Acadie et son histoire : « l'essai ressasse, révisé, repense l'histoire de ce petit pays privé de territoire. » (Robichaud, 1992, p. 133-134) En fait, entre le mouvement de modernité des années 1960 jusqu'au tournant du 21^e siècle, l'essai acadien offrira une production largement argumentative, tantôt militante et résistante, tantôt révisionniste ou polémiste. Au sein de cette production, on trouvera aussi des textes qui proposeront une exploration formelle nettement plus manifeste.

Des années 1970 aux années 2000, Léonard Forest, Régis Brun, Michel Roy, Léon Thériault, Rino Morin Rossignol, Herménégilde Chiasson, Robert Pichette, Jean-Marie Nadeau et Claude Le Bouthillier, notamment, ont marqué selon différents degrés⁸ l'essayisme en Acadie⁹. On notera d'emblée l'absence de voix féminines dans cette liste, absence qui est toutefois contrebalancée par l'importante contribution d'Anne Marie Robichaud qui assurera pendant plusieurs années un discours critique et universitaire entourant l'essai acadien. Hormis quelques exceptions, comme Antonine Maillet qui fera paraître quelques essais¹⁰ durant les années soixante, la production essayistique acadienne allant des années 1970 aux années 2000 sera dominée par des hommes¹¹. Cette tendance sera freinée au tournant des années 2010 alors que plusieurs billettistes, chroniqueuses et blogueuses participeront à rétablir l'équilibre quant au poids de l'écriture féminine dans l'essayisme acadien (même Maillet renouera de façon magistrale avec l'essai durant cette décennie). Nous aborderons leur apport dans la partie suivante de cet article.

Il nous semble important de commenter d'abord brièvement la production essayistique couvrant la période allant des années 1980 jusqu'au début de la présente décennie. De Michel Roy (*L'Acadie perdue*, 1978; *L'Acadie des origines à nos jours*, 1981) à Léon Thériault (*La question du pouvoir en Acadie*, 1982) à Jean-Marie Nadeau¹² (*Que le tintamarre commence!*, 1992), l'essai en Acadie aura souvent été un véhicule pour le « discours sur la nation » ou pour le (néo)nationalisme. Le néonationalisme des années 1970 veut « acadianiser » le projet québécois d'État-nation et il se cristallise chez Michel Roy, qui préconise, entre autres, la convergence des intérêts Acadie/Québec, la laïcisation de la société acadienne et la réécriture de l'histoire de l'Acadie afin de sortir cette dernière du mythe. Chez Léon Thériault, le rapprochement – voire l'union – avec le Québec se fait tout aussi pressant que chez Roy, mais le discours sur l'identité spécifiquement acadienne ne s'en trouve pas amoindri. Il faut noter que Thériault souhaite avant tout la création d'une province acadienne et ce n'est qu'à défaut de celle-ci qu'il opte pour une union avec le Québec (Robichaud, 1992, p. 136). Régis Brun nourrira également l'essai historique, poursuivant lui aussi la tradition de l'historien-essayiste fortement politisé¹³ (ce qui sera souvent évident dans les choix stylistiques de Brun, donnant à lire des textes clairement rédigés à partir d'une posture subjective). Comme Anne Marie Robichaud (1986, 1992) et l'historien Jacques Paul Couturier (1987) avant lui, le sociologue Julien Massicotte soulignera que pour Roy, Thériault et Brun la « nation » demeure le « cadre interprétatif et idéologique » (Massicotte, 2005, par. 38).

Entre rupture et continuité

La décennie des années 1980 sera marquée par l'encadrement juridique et législatif des questions linguistiques. La plupart des essayistes de l'époque en feront état, mais sur ce point, Rino Morin Rossignol se distingue du lot. La question linguistique demeurera la préoccupation première de sa pratique essayistique, depuis les billets qu'il signera tout au long de la courte vie du *Matin* jusqu'à ceux qu'il continue de signer hebdomadairement pour *L'Acadie Nouvelle*. Or, Morin Rossignol est sans contredit l'une des figures proéminentes de l'essayisme acadien de la décennie des années 1980. Il aura pleinement saisi l'ampleur considérable

du canal que pouvait représenter le journal pour la publication d'une littérature d'idées en Acadie, une voie permettant de rejoindre de manière régulière un vaste lectorat potentiel. Les billets qu'il publiera dans *Le Matin*¹⁴ proposeront non seulement des contenus intellectuellement riches et une intention évidente d'animer les débats d'idées, mais surtout une écriture remarquablement exploratoire et fondamentalement littéraire. La réflexion qu'il formulera à la suite d'un deuxième regard sur ses textes, alors qu'Anne Marie Robichaud s'apprêtait à les réunir en recueil au début des années 1990, explicite cette dimension importante de son essayisme :

J'aime écrire. C'est un geste qui m'excite et me pacifie à la fois. Quand j'écris, ma conscience prend une bouffée d'air frais. Écrire me libère (ou me donne l'illusion de la liberté). J'aime les audaces, l'ironie, les mots inusités, ou carrément fabriqués pour les besoins de la cause. J'aime fureter dans les dictionnaires et, surtout y dénicher des choses inconnues. Quelques fois, j'y découvre les vieux mots de ma tante Anita. J'aime les mots de la parenté. [...] L'écriture est une recherche, donc. Faut triturer ça, gravouiller ça, cette langue qu'on dit française, si on veut qu'elle soit (et demeure) aussi vivante qu'elle le prétend. (Morin Rossignol, 1991, p. 17-18)

Les essais de Morin Rossignol se préoccupent à peu près des mêmes questions que l'on trouve chez ceux qui les ont précédés, mais leur forme démontre une préoccupation tout à fait équivalente aux considérations esthétiques. Ils s'inscrivent donc dans un pan de la pratique essayistique acadienne qui s'érigera plus consciemment sur des fondements de littérarité. Parmi les essayistes acadiens qui y participeront, Léonard Forest ouvre la marche. Ses essais couvrent une longue période historique, allant du début des années 1960 jusqu'aux années 2010, notamment parce qu'ils ont eux aussi été rassemblés en recueil – deux fois plutôt qu'une : Anne Marie Robichaud¹⁵ fera publier *La jointure du temps* en 1997 et en

rédigera la préface (non signée); en 2012, le recueil connaîtra une nouvelle édition augmentée d'une deuxième partie¹⁶ qui sera assurée par Violaine Forest.

De fait, cette réunion en recueil permettra de constater que Forest et Morin Rossignol – et ce, très tôt dans leurs pratiques respectives – articuleront leurs réflexions autour de principes essentiellement humanistes et seront parmi les premiers essayistes acadiens qui s'approcheront résolument du caractère d'universalité vers lequel tend l'essai en sa nature littéraire. Tous deux – devons-nous le rappeler – sont artistes et poètes. Forest aura reconnu dans l'essai « une parole complémentaire [qui accompagne] tantôt la démarche artistique et la production culturelle, tantôt l'engagement politique; une sorte de voix off pour l'Acadie en évolution. » (Ferron, 2014, p. 211) Ses essais comme ceux de Morin Rossignol feront rivaliser les impératifs esthétiques avec les contentieux politiques. La première édition du recueil *La jointure du temps* « renferme les réflexions de Forest sur son art cinématographique [...], mais aussi sur le nationalisme acadien, sur l'acadianité et l'identité acadienne, sur la langue et l'écriture » (Ferron, 2014, p. 211). Ces textes ont été écrits entre 1961 et 1997. L'édition de 2012 contient une deuxième partie où l'on retrouve des essais non datés, des poèmes, de la prose poétique et la transcription d'une entrevue. Comme nous le notions dans notre thèse de doctorat, chez Forest, « [l]e poète est toujours très près de l'essayiste¹⁷, qui s'applique à travailler le rythme, la phonétique et les images de ses textes. » (Ferron, 2014, p. 211) Chez Morin Rossignol, la langue et l'identité linguistique sont thématiques à tel point que l'exploration formelle s'arroe une fonction exemplaire.

Les années 1990 seront caractérisées à la fois par la continuité et le changement. Sur le plan du discours politico-juridique, l'essai de Michel Doucet (*Le discours confisqué*, 1995) assurera le prolongement d'une réflexion entamée durant la décennie précédente. Du côté de la question sociologique et/ou identitaire, impossible de passer sous silence l'apport de Joseph Yvon Thériault (*L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Éditions d'Acadie, 1995). Les recueils d'essais de Morin Rossignol et de Forest paraîtront durant cette décennie; or les textes qu'ils renferment consistent en des regards portés sur des époques précédant leur date de

parution en livre. Ainsi, dans cette seconde vie, ces essais se donnent à lire dans leur pleine réalisation, c'est-à-dire en décalage avec l'époque de leur production, mais en concordance avec leur inhérente souveraineté. Pourtant, les thématiques qu'ils abordent – la langue, l'identité, l'Acadie politique, culturelle et sociale, etc. – demeurent celles qui dominent les débats sociaux de la décennie. Un fossé se creuse alors entre les essayistes qui continueront de porter un discours profondément militant et nationaliste appuyé sur un récit tantôt romantique, tantôt idéaliste de l'Acadie, et ceux qui manifesteront une attitude de plus en plus critique envers la persistance de cette Acadie chimérique nourrie par un discours politique et social qu'ils considèrent stérile, naïf ou peu éclairé. Cette polarisation se combine à une autre, qui réside entre les tenants d'une Acadie diasporique et ceux d'une Acadie géographique. C'est que les années 1990 seront celles qui verront naître le Congrès Mondial acadien. La première édition aura lieu en 1994 et deux ans auparavant, Jean-Marie Nadeau – à qui l'on attribue la paternité de l'événement – fera paraître aux Éditions d'Acadie *Que le tintamarre commence!*, une « longue lettre » (Nadeau, 2009, p. 11) destinée au peuple acadien. Cet essai porte d'abord un message politique – à savoir, le souhait de voir renaître un parti politique de même qu'un projet politique acadiens – et Nadeau s'ancre résolument dans le discours nationaliste et militant (le dernier chapitre du livre cherche à prendre les contours du manifeste), réglant au passage quelques comptes. Le livre vise la « mobilisation » ainsi que, de toute évidence, la mise en train pour le Congrès Mondial à venir.

La réplique à ce discours sera régulièrement donnée par Robert Pichette, qui, durant les années 1990, sera chroniqueur pour différents journaux : *L'Acadie Nouvelle*, *Le Perroquet*, le *Telegraph Journal* et le *Globe and Mail*. Il y développera¹⁸ un commentaire polarisant sur une Acadie « où le sens critique fait cruellement défaut et où l'on a la déplorable habitude de gober comme paroles d'Évangile les pires balivernes, surtout celles débitées par chantres et apôtres d'un certain nationalisme étriqué » (Pichette, 2008, p. 10). Pichette se fera fort de dénoncer agressivement toute forme de ce qu'il décrit comme une censure bien-pensante alignée sur un nationalisme frustré au sein des débats publics. Il s'affichera favorable à la monarchie britannique sous le règne d'Elizabeth II et vilipendera les groupes qui réitéreront les demandes d'excuses et de réparation des torts à la Couronne. Poète lui aussi, il fera

de la richesse de la langue son arme la plus redoutable et son travail sur la forme de ses textes rivalisera avec celui sur le fond. Son livre *Un pays appelé l'Acadie. Réflexions sur des commémorations*, publié en 2006 dans la foulée du 400^e anniversaire de présence francophone en Amérique et du 250^e anniversaire de la Déportation des Acadiens, contient des passages incendiaires – notamment un « Avertissement au lecteur » – qui, à sa sortie, pousseront certaines personnalités visées par Pichette à exiger le retrait de l'ouvrage. Parmi celles-ci, on retrouvait Jean-Marie Nadeau et Claude Le Bouthillier.

Ce dernier, à la fois romancier et essayiste, produira une œuvre régie par l'écriture à thèse, qui s'amorcera quasi simultanément par le roman et par l'essai : l'année suivant la parution de son premier roman, Le Bouthillier publiera dans la revue *L'Action Nationale* un texte faisant état de sa « vision » d'un projet collectif acadien. Déjà, dans « Demain! », Le Bouthillier donnait libre cours au zèle romantique auquel il habituerait par la suite les lecteurs tant de ses œuvres romanesques que de ses billets.

Nous savons maintenant que dans l'ancienne Acadie, on se disait de la race acadienne et qu'on se considérait comme un peuple qui refusait l'aliénation par le serment d'allégeance. Les gens de Grand-Pré et de Port-Royal, en se promenant dans leurs champs qu'ils destinaient à leur progéniture, conservaient et transmettaient l'espoir de voir s'établir une Acadie forte et libre d'ingérences extérieures. [...] [I] faut souhaiter que tous, étendus dans le même lit de varech de mousse et de conifère, le long des plages, le peuple acadien compose une symphonie où ses héros se détacheront de la plainte traditionnelle et deviendront puissants. Et puis, oui! Nous l'habiterons à notre façon notre patrie, car nous avons avec nous l'inébranlable ténacité et l'inspiration du large. (Le Bouthillier, 1978, p. 890; 894)

Ces images et ces thèmes lebouthilliens se feront récurrents à la fois dans ses romans et dans ses essais. Il aura presque systématiquement brouillé les frontières des deux genres : l'essayiste se fait imposant chez le romancier et le romancier s'invite dans la parole de l'essayiste. Or, André Belleau n'affirmait-il pas que « l'essayiste est une espèce d'artiste de la narrativité des idées, et le romancier, une espèce d'essayiste du choix, de l'évaluation des mots¹⁹ » (Belleau, 1987, p. 92)? De même, dans un chapitre de l'ouvrage *Récits de la pensée*, qu'il a dirigé au tournant du siècle, Gilles Philippe commente la co-présence explicite du narratif et de l'argumentatif au sein d'œuvres romanesques. Il identifie comme le « mode digressif » (ou « digression doctrinale ») la façon dont un discours argumentatif se construit en contiguïté avec le narratif (Philippe, 2000, p. 14-16). Philippe souligne des exemples où la trame narrative ne peut servir à elle seule la parole doctrinale ou philosophique; comme chez Sartre (1938), par exemple, qui affirmait : « Il y a des choses trop techniques, qui exigent un vocabulaire purement philosophique. Aussi je me vois obligé de doubler, pour ainsi dire, chaque roman d'un essai. » (cité par Contat et Rybalka, 1970, cités par Philippe, 2000, p. 16). Or, le narrateur lebouthillien se prête régulièrement à une glose que l'on retrouvera sans peine dans les billets que signera hebdomadairement Le Bouthillier pendant six ans pour *L'Acadie Nouvelle*. De manière ostensible, chez Le Bouthillier, la parole essayistique trouve sa continuité dans l'œuvre romanesque et, inversement, l'œuvre romanesque poursuit sa réalisation dans l'essayisme.

Des critiques auront noté que les trames narratives de Le Bouthillier seront souvent asphyxiées par le non-narratif. Ainsi, David Lonergan écrira sur *Babel ressuscité* : « Ce roman laisse trop de place à l'auteur qui, de temps en temps, remplace le narrateur, ce qui entraîne le récit bien loin de son action. C'est qu'il veut tout nous expliquer, l'auteur. » (Lonergan, 2008, p. 226) Il écrira aussi sur *Complices du silence?* : « Le discours l'emporte sur l'intrigue, et c'est la thèse qui donne son rythme au roman » (Lonergan, 2014, p. 49). De ce roman, Manon Laparra soulignera la trop grande part laissée à la doctrine lebouthillienne : « Le Bouthillier nous expose [sa] problématique identitaire à longueur de pages, fustigeant – en vrac – l'impérialisme américain, la déchéance de la langue française, la malbouffe, l'indifférence face au génocide acadien, les magouilles politiques et autres thèmes bien connus de son lectorat. » (Laparra, 2005,

p. 36) Or, ce caractère « en vrac » relevé par Laparra au sein des digressions doctrinales contenues dans les romans leboutilliens n'est-il pas le propre même de l'essayisme? Le Bouthillier aura signé ses derniers billets pour *L'Acadie Nouvelle* en juin 2011, mais il continuera de proposer sporadiquement au journal des lettres d'opinion, la dernière paraissant en 2015 afin de lancer un appel pour la sauvegarde de l'église de Bas-Caraquet²⁰. Sa large contribution à la pratique essayistique en Acadie – contribution dont la période la plus intense correspond à la première décennie du 21^e siècle – s'inscrit dans cette polyphonie soutenue au fil de cinq décennies à laquelle auront contribué des voix qui continuent de se faire entendre.

Herménégilde Chiasson peut sans doute être considéré comme l'une des plus proéminentes de ces voix, même si paradoxalement sa production essayistique reste dispersée et peu accessible au lecteur moyen (elle est en partie inédite). Son essayisme remonte aux débuts de l'institutionnalisation de la littérature acadienne, mais il s'intensifie considérablement au tournant du 21^e siècle. Cela dit, l'ampleur de cette contribution à l'essai acadien doit être mesurée en tenant compte de l'inévitable porosité entre les productions du poète, de l'essayiste et du cinéaste. En effet, l'essayisme de Chiasson s'étend, sous certains égards, à la fois à sa poésie et à ses œuvres cinématographiques si l'on reconnaît, à l'instar de Raoul Boudreau, que Chiasson « manie une variété de langages et de discours » et que « ceux-ci, loin d'être indépendants les uns des autres, se nourrissent et s'éclairent mutuellement » (Boudreau, 2009, p. 63). Ceci s'appuie également sur la proposition d'Anne Marie Robichaud voulant que le cinéaste et l'essayiste partagent une définition commune (Forest, 1997, p. 11). Dans son article « La vision de l'art et de l'artiste de province dans les essais d'Herménégilde Chiasson » (2009), Raoul Boudreau a soin de rappeler la distinction établie par Dominique Maingueneau (2004) entre les régimes élocutif – « où l'auteur parle en son nom propre » – et délocutif – où est créé « un “inscripteur” dont les contours sont dessinés par le texte lui-même » – du discours (Boudreau, 2009, p. 64). Or, souligne Boudreau, Maingueneau (2004) insiste sur le fait que ces deux régimes « se nourrissent l'un de l'autre » (cité par Boudreau, 2009, p. 64). Ainsi, selon Maingueneau, « [p]lutôt que de tracer l'impossible frontière entre ce qui serait proprement littéraire et ce qui serait hors de la littérature, il est plus réaliste d'admettre que la littérature

entremêle [ces] deux régimes » (Maingueneau, 2004, p. 110). Dans le contexte du présent commentaire, il faut surtout mettre en relief le fait que l'essayisme chez Chiasson, comme chez bien d'autres nommés ici, est à peu près indissociable de sa pratique artistique et qu'il est marqué de ce caractère polygénérique que l'on retrouvera aussi chez Le Bouthillier, Morin Rossignol et Forest. Issu de la même « génération » d'écrivains, Herménégilde Chiasson se préoccupe des mêmes thèmes que les essayistes commentés précédemment : l'Acadie (sa territorialité, son identité et son avenir), la langue, les arts et plus spécifiquement les arts en Acadie²¹. Aussi sera-t-il, sur un certain plan, le plus proche frère de plume d'un Robert Pichette, pour qui il signe une longue préface au livre *Le pays appelé l'Acadie* et dont il partage une bonne part des vues.

Chiasson publiera des essais dans de nombreuses revues francophones de renom et dans quelques collectifs. Si ses textes se trouvent ainsi dispersés²², la pensée de l'essayiste ne manque pas pour autant de cohésion. La théorie entourant l'essai relève notamment une propension chez l'essayiste à la répétition, aux récurrences et aux incessants retours; aussi aura-t-on par moments l'impression de relire le même texte en naviguant parmi les essais de Chiasson. Or, justement parce que ce trait est parfaitement aligné sur l'essence même de la pratique essayistique, il faut reconnaître en Herménégilde Chiasson l'essayiste acadien qui – peut-être avec Léonard Forest – aura su le mieux exploiter l'essai dans toutes ses réalisations possibles, tantôt pour en faire le véhicule le plus juste de la pensée, tantôt pour le révéler comme l'objet métatextuel par excellence, poussant l'exploration formelle jusqu'aux limites du genre. Cette tendance sera déjà évidente en 1999 avec la parution du livre *Pour une culture de l'injure*, écrit avec Pierre Raphaël Pelletier, ainsi qu'avec *Brunante* publié l'année suivante, mais les dernières publications de Chiasson – *Autoportrait*, (12) *Abécédaires* – confirmeront que l'essayisme aura visiblement pris une place considérable dans toute production littéraire de cet artiste multidisciplinaire.

On aura noté que la décennie des années 1990 sera marquée par des publications d'essais en livres. À ceux déjà nommés s'ajoute *La disgrâce de l'humanité* de Serge Patrice Thibodeau, publié chez VLB en 1999. Avec *Pour une culture de l'injure* de Chiasson et Pelletier, cette publication est une des rares occasions où l'essayisme acadien s'écarte de

son sujet de prédilection, à savoir l'Acadie. Mais l'absence du sujet acadien était chose commune chez Thibodeau, qui avait jusqu'alors plutôt choisi d'inscrire plus largement l'humanité au sein de ses considérations. L'écriture militante que l'on retrouve dans *La disgrâce de l'humanité* ne fait pas exception sur ce plan.

L'essai acadien au tournant du 21^e siècle

Les voix de Robert Pichette, d'Herménégilde Chiasson, de Rino Morin Rossignol, de Jean-Marie Nadeau et de Claude Le Bouthillier²³ se prolongeront au sein des deux premières décennies du 21^e siècle, alimentant toujours les débats de l'Acadie contemporaine. Les années 2000 verront proliférer à nouveau les chroniqueurs et les billettistes par la voie du journal, *L'Acadie Nouvelle* accordant des chroniques hebdomadaires à Rino Morin Rossignol dès 2001 ainsi qu'à Claude Le Bouthillier et à Jean-Marie Nadeau à partir de 2005. Tous les trois connaîtront des controverses marquantes. En 2006, Nadeau et Le Bouthillier se serviront de leur tribune²⁴ pour riposter au livre *Le pays appelé l'Acadie* de Robert Pichette (et du même souffle à la préface de Chiasson). En 2009, un numéro de la revue littéraire *Nuit Blanche* sur la littérature acadienne fera réagir Le Bouthillier dont le billet du 19 novembre intitulé « Critique de la critique » amorcera une série de répliques²⁵ dans « l'Opinion du lecteur ». Morin Rossignol, pour sa part, aura suscité de vives réactions en critiquant en avril 2011 le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick que le gouvernement provincial venait alors tout juste d'abolir. Sporadiquement, on lui répondra aussi dans « l'Opinion du lecteur » en raison de propos relativement tranchés sur la religion catholique, le dogme et l'Église.

Ce que l'on retient toutefois, c'est le fait que la tribune offerte par un journal comme *L'Acadie Nouvelle* permettra à ces trois essayistes de participer aux débats collectifs de la façon la plus efficace possible, c'est-à-dire en s'inscrivant de manière non négligeable dans l'évolution de l'opinion publique. En publiant hebdomadairement leurs essais dans le plus important journal francophone de l'Acadie, ils rejoindront à chaque fois un lectorat – *potentiel*, rappelons-le – de plus de 40 000 personnes, une portée à peu près impossible pour tout autre type de publication de l'essai acadien. Lorsqu'à l'été 2009 Jean-Marie Nadeau choisira de

devenir chroniqueur au journal *L'Étoile*, propriété de Brunswick News, groupe de presse du conglomerat Irving, les réactions²⁶ du côté acadien ne se feront pas attendre. Parallèlement, il faut noter qu'un tirage de plus de 100 000 copies²⁷ de *L'Étoile*, alors devenu journal provincial, s'offrait²⁸ au président et porte-parole de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Aussi faut-il reconnaître qu'au fil d'une production régulière et continue pour ces trois essayistes proéminents en Acadie se construit une pensée, un style et surtout une œuvre. Compte tenu du fait que leurs textes figurent parmi les plus lus, ou du moins parmi les plus accessibles au lectorat, il est possible de croire qu'ils ont exercé une incidence non négligeable sur l'évolution d'une pensée collective en Acadie au début du 21^e siècle. Rino Morin Rossignol est le seul à avoir maintenu cette production ininterrompue depuis 2001. Il est aussi celui parmi les trois dont la littérarité des essais se fera la plus notoire. Or, si Morin Rossignol propose un travail plus marqué sur le langage, tous trois participeront au renvoi de l'image de la société acadienne contemporaine à elle-même. Sur ce point, nous citerons André Belleau :

Car après tout, les écrivains travaillent avec le langage de leur société. [...] C'est là, non pas une contrainte, mais une particularité que le romancier et le poète n'éprouvent pas. Eux travaillent avec le langage social, c'est-à-dire l'ensemble des messages qui leur arrivent à n'importe quel moment de leur existence. Mais chez l'essayiste, il faut que le langage qui lui fournit son matériau soit déjà culturellement saturé. L'essayiste, en effet, ne travaille pas avec ce qu'on pourrait appeler le langage de la vie en général, celui du travail, de la peine, de la souffrance des hommes, mais bien avec le langage de la culture. Une société dont le discours social est peu saturé culturellement va donc produire moins d'essayistes. (Belleau, 1987, p. 94-95)

Cette dernière remarque de Belleau mérite que l'on s'y attarde. Selon quels paramètres peut-on continuer à affirmer dans un même contexte qu'il y a beaucoup et trop peu d'essayistes acadiens? Comment se traduit cette façon d'habiter le langage culturel pour les essayistes du début du 21^e siècle en Acadie?

De nouveaux espaces à habiter

Au printemps 2013, une nouvelle jeunesse intellectuelle – et plus spécifiquement un groupe de quatre étudiants des cycles supérieurs de l'Université d'Ottawa – fera naître une nouvelle plateforme « ouverte et dynamique dans le souci de favoriser un renouvellement du discours acadien », se voulant « un espace de débat en français qui vise tant à informer qu'à favoriser les échanges d'idées et les découvertes culturelles » (*Astheure.com*, « qui sommes-nous? »). Le webzine *Astheure*, simplement identifié comme un « site » dans sa présentation, sera donc « un porte-voix d'idées nouvelles » (*Astheure.com*, « qui sommes-nous? »). Selon ses créateurs, il demeurera « axé sur la diffusion de débats et le traitement de sujets peu discutés dans les médias traditionnels », « à la fois critique et contemplatif et [...] toujours ouvert aux contributions venant de tout horizon » (*Astheure.com*, « qui sommes-nous? »). L'un des premiers textes à paraître sur le site sera celui d'un des membres fondateurs, Julien Abord-Babin, qui répondra à la question (à double sens) « Pourquoi astheure? ». Selon Abord-Babin (2013), « les structures actuelles ne suffisent plus et [...] bien des gens qui voudraient y contribuer peinent à trouver leur place dans le débat contemporain sur l'avenir de l'Acadie, tel qu'articulé par nos principales institutions » (par. 1). Il soutient également que « l'espace public [...] s'est terriblement institutionnalisé au fil des ans » et que « le débat semble trop souvent dominé par une poignée d'acteurs et d'experts » (Abord-Babin, 2013, par. 2). Enfin, il déplore la disparition d'espaces où le débat d'idées pouvait librement avoir cours, ce qui explique selon lui la naissance de nouvelles plateformes démocratisantes, comme la page de *l'Incubateur de l'esprit critique acadien*²⁹. Abord-Babin souligne bien que la nouveauté permise par ces plateformes en ligne consiste à accéder immédiatement au dialogue (via l'option du commentaire instantanément publié). Or, si l'espace à habiter est nouveau, l'urgence formulée reste la même :

On sait que l'Acadie est souvent frileuse lorsque vient le temps de débattre, préférant souvent le consensus, ou du moins l'apparence de consensus. Après tout, nous sommes une petite communauté et personne ne veut froisser son voisin. Mais l'Acadie n'en est pas [sic] pour autant homogène et en acceptant tout simplement de se taire, c'est le développement de notre communauté qui risque de souffrir et de stagner.

Car cette apparence de consensus peut facilement cacher un autre phénomène encore plus dangereux : le désengagement pur et simple de nombreux Acadiens. Malheureusement, force est de constater que la participation au sein des nombreux organismes acadiens est en déclin, si bien que nombre d'entre eux se retrouvent régulièrement à défendre leur légitimité. Cela signifie encore une fois qu'une poignée de personnes finissent par être les seuls [sic] à se prononcer sur ce qui devrait pourtant être envisagé comme autant de projets collectifs pour l'Acadie. Au point où l'on peut se demander s'il existe encore un projet collectif en Acadie. (Abord-Babin, 2013, par. 6-7)

On croirait lire un essai écrit dans les années 1970, ou 1980, ou 1990. Autrement dit, un fond discursif persiste. Ce qui change, ce sont les voix qui l'entretiennent.

En ce sens, les années 2010 seront marquées par une augmentation notable de voix féminines dans la pratique essayistique en Acadie, alors que l'on constate une diversification des espaces de publication. L'activiste Rosella Melanson, par exemple, se donnera à lire³⁰ dans les journaux, sur *Astheure*, sur son blogue personnel (qui est très fourni) tout

en étant active sur Twitter. Le blogue – dans toutes ses formes – se taillera une place notable au sein de l'essayisme acadien. Certaines essayistes comme Melanson et Céleste Godin l'exploiteront largement, mais ne se limiteront pas à ce canal. Le webzine *Astheure* accueillera bon nombre de collaboratrices, parmi lesquelles on relèvera des publications marquantes à des moments clés de l'actualité sociopolitique en Acadie. Ainsi, parmi les vingt publications qui ont suscité le plus de réactions durant les cinq premières années de vie du webzine (selon ce dernier³¹), neuf ont été écrites ou co-écrites par des femmes. L'une des plus marquantes restera sans doute « Mon assimilation, mon exil » de Céleste Godin, publiée le 30 juin 2016. Nous devons souligner que Céleste Godin a depuis confirmé (au printemps 2021) être non-binaire. Dans « Mon assimilation, mon exil », Godin témoignait de sa décision relativement déchirante de quitter sa Nouvelle-Écosse natale pour déménager à Moncton. Six publications de Godin avaient alors déjà paru dans le webzine. Or, le texte « Mon assimilation, mon exil » sera suivi de nombreuses réactions au sein des médias traditionnels, notamment à *Radio-Canada* de même qu'à *L'Acadie Nouvelle*, qui produira dans les semaines suivantes un dossier sur « Les luttes et périls de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse ». C'est que le texte de Godin accomplissait trois choses, correspondant à trois nouvelles dynamiques discursives de l'essayisme acadien du 21^e siècle : il rappelait que l'Acadie se vivait aussi intensément ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick, il intégrait des considérations esthétiques et formelles participant directement au débat qu'il se proposait d'entretenir et il déconstruisait le récit identitaire.

Parallèlement, au cours des années 2010, *L'Acadie Nouvelle* offrira plus d'espace à la chronique et aux commentaires, et une large part sera alors faite aux femmes. C'est dans ce contexte que Céleste Godin se joindra aux collaborateurs du journal à l'automne 2016 (donc dans la foulée de « Mon assimilation, mon exil ») à titre de billettiste hebdomadaire, une collaboration qui durera un an. Godin rejoignait alors les mêmes canaux que les essayistes commentés précédemment, à savoir un lectorat traditionnel et sans contredit toujours plus large et diversifié que celui fréquentant régulièrement *Astheure*. Toutefois, son écriture s'y installait avec l'esthétique et le rythme de la poésie et du blogue³², ramenant l'expérience essayistique tout au ras de l'expérience personnelle, intensifiant la subjectivité et renouant profondément avec la

fonction poétique du langage. Au fil de ces publications, Godin revisitera les questions linguistiques et identitaires tout en y amenant de nouvelles réflexions, allant de l'orientation et l'identité sexuelles (« F'sons l'Acadie gay again » dans l'édition du 10 juillet 2017) à l'image corporelle (« Je suis grosse » dans l'édition du 14 novembre 2016), en passant par l'insécurité linguistique (« Le "bilingual party" bilingue » dans l'édition du 24 juillet 2017 et « Si tu peux lire ces mots, tu peux écrire » dans l'édition du 27 septembre 2017). L'essayisme (et plus précisément ses publications dans *Astheure*³³, puis dans *L'Acadie Nouvelle* et enfin sur *Facebook*) fera connaître Céleste Godin à un plus grand public et consolidera sa présence sur la scène culturelle acadienne. D'aucuns argumenteront que le déménagement à Moncton aura contribué à rapprocher Godin de la scène littéraire, mais quelque chose a de toute évidence remué lorsque « Mon assimilation, mon exil » a été publié. Si la tribune de *L'Acadie Nouvelle* aura contribué à cimenter le nom de Céleste Godin dans le panorama culturel de l'Acadie contemporaine, par-dessus tout, un texte comme « Mon assimilation, mon exil » aura sans contredit participé à solidifier le rôle du webzine *Astheure* comme acteur culturel majeur de l'Acadie contemporaine. Il s'agit désormais de déterminer dans quel état se trouve aujourd'hui le webzine acadien et d'évaluer son incidence actuelle sur les débats publics.

Or, comme nous venons de le souligner, *L'Acadie Nouvelle* n'est pas en reste en ce qui a trait à l'intensification des voix féminines au sein de l'essayisme en Acadie. Françoise Enguehard est pour sa part billettiste hebdomadaire pour *L'Acadie Nouvelle* depuis 2012. Sa collaboration était donc bien entamée lorsque Céleste Godin ajoutait sa voix à la longue liste des commentateurs. Si Enguehard est pionnière sous maints égards, son expérience de l'Acadie sociopolitique n'est pas très lointaine de celle de Rino Morin Rossignol, de Claude Le Bouthillier et de Jean-Marie Nadeau. Malgré qu'elle soit plus jeune que ces derniers, elle a connu à peu près les mêmes (r)évolutions et elle a évolué dans des milieux similaires, à savoir le milieu journalistique (elle est journaliste), celui des organismes de protection et de défense des intérêts de l'Acadie (elle a été présidente de la SNA de 2006 à 2012) et enfin la scène littéraire (elle est romancière et auteure jeunesse). Ses interventions s'articulent à partir de ces expériences et s'alignent donc sur les mêmes axes qui sous-tendent les billets de ses prédécesseurs au journal. Contrairement à ce que l'on lira chez Céleste

Godin, les billets de Françoise Enguehard puisent toujours dans un héritage au sein duquel le rapport à l'identité acadienne et à l'identité linguistique est souvent encadré par un discours juridico-législatif ou institutionnel. Dans ses billets, l'investissement du subjectif se fait plus discret et l'exploration formelle n'est pas une réelle préoccupation de l'écriture.

Ce qui ne sera pas le cas chez France Daigle. La vétérane du roman acadien signera aussi des billets pour *L'Acadie Nouvelle* entre septembre 2012 et juin 2019. Elle est bien sûr de la génération d'écrivains dont font partie Chiasson, Le Bouthillier, Morin Rossignol, mais sa venue à l'essayisme s'est fait attendre. Elle avouera d'ailleurs dès la première chronique : « [...] je n'avais jamais imaginé qu'un jour je signerais des billets dans *L'Acadie Nouvelle*. Jamais au grand jamais. » (Daigle, 2012, par. 3) Si ses premières interventions au journal se feront quelque peu conformistes, elles adopteront rapidement l'originalité de l'hybridité générique, osant des dialogues et des textes qui se révéleront, par moments, franchement hermétiques. Daigle aura donc développé un style qui, sans être tout à fait étranger à son univers romanesque, sera particulier à sa plume d'essayiste. Dans ses billets, l'expérience humaine est au cœur des interrogations et l'inscription du « je » y est nettement plus affirmée. Plus récemment, Daigle s'est servi de sa tribune pour aborder l'expérience éminemment personnelle de l'identité du genre : « L'automne dernier, le jour où les deux ouvriers finissaient leurs travaux chez moi, un petit moment s'est ouvert et, comme par amitié, je leur ai confié que j'avais récemment découvert que j'étais/suis une personne transgenre. » (Daigle, 2019, p. 6) La production régulière d'essais correspond à un nouveau chapitre dans l'œuvre littéraire de Daigle, une addition qu'elle-même, visiblement, n'avait pas vu venir. Elle s'est surtout révélée une fenêtre dans un pan de l'univers intime de l'auteure auquel son lectorat n'avait toujours pas eu accès. L'auteure sera par ailleurs surprise que tout ceci se déroule sous les yeux des lecteurs de *L'Acadie Nouvelle*.

De fait, le journal a par moments su s'attirer l'ire de la communauté culturelle au cours des deux dernières décennies. Ce fut notamment le cas lorsque son volet « critique littéraire » sera abandonné en 2013, vide que tâchera de pallier *Astheure* quelques mois plus tard (Brun del Re et

Cormier, 2015). Cet épisode avait d'ailleurs suscité des réactions à travers le paysage médiatique, mais aussi parmi les collaborateurs d'*Astheure*. Le texte « *Blind spot* de la littérature acadienne » de Mathieu Wade, collaborateur régulier au webzine cultivant à loisir les tons ironique et polémique, aura donné lieu à quelques suites et répliques, notamment celle du poète Jonathan Roy sur son blogue³⁴. Un texte de Pénélope Cormier et Ariane Brun del Re (2014) donnera également suite à celui de Wade. Ce texte annoncera du même coup la création du volet « critique artistique » d'*Astheure*, assuré par Cormier et Brun del Re.

Aussi, malgré que *L'Acadie Nouvelle* soit demeuré un espace clé pour la diffusion de la pensée essayistique en Acadie du 21^e siècle, le webzine *Astheure* aura permis d'établir un espace de convergences de plus grande portée, favorisant et facilitant la publication des collaborateurs évoluant dans différents coins du monde. Par exemple, une initiative d'*Astheure* propose *La Filière Louisiane*, un partenariat avec la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales³⁵ de l'Université Sainte-Anne et son blogue, *Les Carnets Nord/Sud*. Les aspirations du webzine *Astheure* – telles qu'elles ont été formulées dans les textes de ses membres fondateurs – sont toutefois confrontées à certains défis, parmi lesquels on compte le nombre de collaborateurs, qui demeure relativement faible (selon ces mêmes aspirations), et les ressources à tout le moins limitées. Céleste Godin jugeait bon de rappeler dans l'un de ses textes que le webzine « dépend du temps bénévole de ses éditeurs et de ses contributeurs qui ont tous autre chose à faire pour payer leurs factures » (Godin, 2015). Ce texte de Godin insistera du même coup sur le fait que la vigueur et la pérennité du projet collectif *Astheure.com* reposent sur une vaste participation qui doit se faire grandissante, dans la mesure où l'on accepte que les assises du webzine restent la pluralité de voix et le renouvellement des idées. Les membres fondateurs Marie-Hélène Eddie et Luc Léger ont cru bon le réitérer dans un texte charnière :

Le besoin pour la critique et le débat se font
[sic] toujours autant sentir en Acadie.
Astheure est un projet qui se développe de
façon graduelle. Il est le fruit de la confiance
que lui ont octroyée un nombre importants
[sic] de collaborateurs, de chroniqueurs, de

critiques, de correcteurs et d'autres bénévoles tout aussi importants les uns que les autres... sans compter des milliers de lecteurs. Le webzine n'est rien sans tous ces gens qui lui insufflent leurs idées et leur énergie. *So*, astheure on fait quoi? C'est à vous de le décider! (Eddie et Léger, 2016)

Astheure aura néanmoins réussi à créer un espace périphérique³⁶ attendu par une nouvelle génération d'essayistes acadiens. Si Jonathan Roy n'a toujours pas, à ce jour, écrit de texte pour le webzine³⁷, il aura célébré ce dernier sur son blogue :

Pour commencer, faudrait que j'dise cecitte : j'suis content. Content que l'Acadie commence à squatter le Web comme du monde. J'parle surtout de la dernière année, qui doit correspondre plus ou moins à la mise à mort des derniers Pentium « propulsés » par Windows 3.1 et le manque de finesse qui va avec. [...] Pis surtout, j'parle d'*Astheure*. LE happening de l'année dans le monde du « faut qu'on en parle pis qu'on en parle comme du monde » acadien. Comme une sorte de descendance heureuse du fiasco de l'Incubateur de l'esprit critique acadien. Comme le p'tit frère qui a vu son aîné sniffer sa vie away et qui comprend qu'une couple de balises, ça peut empêcher d'prendre le champ. Encore là, plein de bons paletteux de claviers qui savent virer des phrases et monter des idées intelligemment. (Roy, 2014)

Il s'agira à présent d'étudier la trajectoire à venir pour ce webzine, au-delà de ses bons coups et de ses essoufflements. La confluence de poètes, de dramaturges, de sociologues, de philosophes, de politologues, de professeurs, d'étudiants, d'activistes, d'éditeurs, d'historiens, de juristes, d'agriculteurs, etc. participant aux « visées colossales » du webzine

(Eddie et Léger, 2016) laisse croire à un potentiel discursif notable : « À plusieurs reprises, des textes publiés ont provoqué des débats qui se sont répercutés dans d'autres médias. Des chroniqueurs d'*Astheure* ont été mentionnés dans les pages des journaux et sur les ondes des radios. Ils ont participé à des débats, à des tables-rondes et à des entrevues. » (Eddie et Léger, 2016) L'apport ainsi que la portée de ces contributions méritent d'être mesurés de manière beaucoup plus méthodique dans le but de mieux en saisir la portée quant à l'essayistique acadienne.

Nouvelles paroles d'une voix doyenne

Il est somme toute notable que certaines des plus récentes publications d'Antonine Maillet – *Fais confiance à la mer, elle te portera* (2010), *Lettres de mon phare* (2016), *Clin d'œil au Temps qui passe* (2019) – ont été marquées par un virage vers l'essayisme. Les *Lettres de mon phare*³⁸ (2016) sont identifiées comme des « récits »; or elles ne sont pas moins des « textes au plus près de l'intime à travers lesquels [Maillet] dit l'ordinaire et l'extraordinaire des jours », selon la quatrième de couverture. Ce « je » qui y préside est certes sujet à une lecture dérivée du fictionnel³⁹ – les libertés accordées par l'appellation « récits » étant ce qu'elles sont, mais il affiche ses contours dans l'aura d'une Antonine Maillet s'abandonnant désormais à la confiance. Dans *Fais confiance à la mer, elle te portera*, Maillet présente ce « je » qui d'emblée posera la question même de l'action littéraire : « D'où me vient le besoin d'écrire? » (Maillet, 2010, p. 7). Elle annonce du même coup ce basculement dans l'essayisme : « Je ne vous cacherai rien, j'en fais le pari. Je vous avouerai sans vergogne ni bravache, mon penchant démesuré pour la vie, depuis ma plus lointaine enfance, jusqu'à me faire croire qu'elle n'appartenait qu'à moi. » (Maillet, 2010, p. 7) Elle semble aussi dès lors annoncer les *Lettres* et *Clin d'œil* qui suivront. Les premières lignes de *Fais confiance à la mer* témoignent de la surconscience de l'auteure de s'engager dans une nouvelle posture d'écriture, celle de l'essayiste :

Je n'ose pas encore me relire, et pourtant je
sens mon naturel revenir au galop, ce
vagabondage de la mémoire qui se laisse
happer par les images qui fument, se cognent,
se chevauchent et finissent par me mener

dans une sorte de glissement, appelé aussi *flow of consciousness*, vers le but que je ne cesserai de viser tout au cours du voyage, mais n'atteindrai sans doute qu'au bout d'une vertigineuse spirale. [...] Si je me laissais aller, comme j'en ai envie, je vous entraînerais dans ma passion des dictionnaires. Mais ce serait courir le risque de dériver dans des courants qui m'écarteraient trop tôt de ma voie, la seule qui soit authentiquement mienne, le chemin que j'ai tracé à l'aveuglette [...]. (Maillet, 2010, p. 10-11)

Le texte sera parsemé de formules qui exacerberont la nouvelle démarche essayistique : « Je viens d'avouer à mon insu... » (Maillet, 2010, p. 14), « Je vous ai déjà dit... » (Maillet, 2010, p. 25), « J'ai pourtant juré de dire la vérité, rien que la vérité, et je sens que je m'en éloigne. » (Maillet, 2010, p. 28), « Je viens de jumeler à mon insu les mots interdits : *possible* et *Acadie* » (Maillet, 2010, p. 28), « j'avoue que... » (Maillet, 2010, p. 34), « Peut-être commencez-vous à comprendre... » (Maillet, 2010, p. 35), « Je me relis et sursaute. » (Maillet, 2010, p. 42), « Fermons la parenthèse. » (Maillet, 2010, p. 43), « À mon insu, je viens de sauter des années. » (Maillet, 2010, p. 67), « Je me confesse et j'avoue que... » (Maillet, 2010, p. 105). Le rapport ludique à l'exercice de confession littéraire auquel se prête l'auteure est rendu par la récurrence de ces formules qui laissent entendre tantôt l'égarement (« à mon insu »), tantôt l'abandon (« je me confesse et j'avoue »). L'auteure semble se prêter à ce jeu des révélations en se représentant à même le texte un lectorat « mailletien » (car ce livre est visiblement destiné aux lecteurs qui connaissent l'œuvre) qui plongera avidement dans ces lignes aux milles secrets. Robert Viau le note bien dans sa lecture de l'ouvrage : « Maillet s'accorde bien des libertés, [...] et bouscul[e] les années dans des allers-retours de manière à donner le tournis à un lecteur non averti. Pourtant, pour quiconque connaît l'œuvre de Maillet, quel plaisir et surtout quelle source d'information! » (Viau, 2011, p. 90-91)

Ainsi, l'essai s'offre à Antonine Maillet, après « une biographie littéraire de cinquante ans et une bibliographie d'autant de titres » (Maillet, 2010, p. 21), comme un nouveau plaisir littéraire installé dans l'intimité tissée entre un « je » et un « vous ». Or, Maillet l'accueillera comme un exercice tout aussi futile que fondamental; la quête du texte échouera – c'est entendu : « Deux cents pages n'ont pas suffi, je reste en plan. » (Maillet, 2010, p. 227) –, mais c'est l'échec même qui devient essentiel. Cette question que Maillet posera sera : pourquoi j'écris? Il s'agit d'une question tautologique qui fait advenir le texte tout en l'interrogeant : « Je n'ai d'autre réponse à cette question que celle qui s'élabore, petit à petit, depuis le début de ce livre et qui en constitue le premier mobile. » (Maillet, 2010, p. 50-51) En bonne essayiste, Maillet fait tanguer le texte entre ce que Lukács (1972) identifiait dans « Nature et forme de l'essai » comme « la vie en soi et la vie concrète » (Dumont, 2003, p. 21) :

[T]ous deux [ces deux types de spiritualité] sont également réels, mais ils ne peuvent jamais être réels en même temps. Chaque événement de la vie de chaque homme recèle des éléments de chacune, bien que l'intensité et la profondeur en soient toujours diverses, tantôt l'une, tantôt l'autre, et c'est le cas également pour le souvenir, car là aussi, nous ne pouvons ressentir qu'à travers une seule forme à la fois. (cité dans Dumont, 2003, p. 21-22)

L'essai – tout essai – trouve sa résolution dans son universalité. À Lukács, nous ne pouvons que laisser répliquer Maillet :

Je peux donc, après cette descente aux enfers, répondre à la question qui a déclenché cet aparté : non, l'univers qui sort de l'artiste n'est pas de lui. Aucun écrivain digne de ce nom ne peut se contenter de raconter ce qu'il sait ou connaît de lui-même. Pour que l'œuvre atteigne le cœur et la raison du lecteur, elle doit dépasser le

lecteur et l'auteur de l'œuvre. La vie apparente qui se déroule sur un espace de soixante, quatre-vingts, cent ans! ne saurait se mesurer à l'autre, la vraie, qui contient des germes d'éternité. Grand Dieu! je n'ose me relire. Tout ce charabia pour dire une chose pourtant assez simple : ma vraie vie loge ailleurs que chez moi et c'est la seule qui mérite qu'on la déterre puis la raconte. (Maillet, 2010, p. 94-95)

Maillet se permet de brouiller les codes et se livre à son gré à ses propensions au narratif (« Laissez-moi raconter », p. 118) et à la dramaturgie. Il s'agit là d'une autre dimension du ludisme qui teinte particulièrement son essayisme.

Ce voyage viscéral m'a mise en état d'alerte, les lumières de mon imagination clignotent, et j'ai le goût de vous raconter un conte. Votre position est délicate. Vous ne savez pas sous quel angle me prendre... à mon âge, on peut avoir des lubies. Laissez faire mon âge, pensez au vôtre. (Maillet, 2010, p. 101)

Maillet aura toujours rendu poreuse la frontière entre elle, le réel et ses personnages fictifs. Mais elle la rompt tout à fait par l'essai. Robert Viau y lit une façon très claire pour l'auteure de « revisiter le monde qu'elle a créé » (Viau, 2011, p. 93). Il reconnaît que Maillet fera ce qu'elle veut de ce genre certes très malléable qu'est l'essai – et en ce sens peut-être parfaitement ajusté au style mailletien :

Maillet s'est toujours définie comme une conteuse et elle écrira comme bon lui semble, « à tâtons et à rebours », en fonction d'une imagination exubérante qui peut l'entraîner derrière une charrette qui ramène des déportés de la Géorgie à l'Acadie ou dans un monde fictif peuplé de nains et de géants. (Viau, 2011, p. 76-77)

L'acte de « raconter » – si cher à Maillet – qui préside dans *Fais confiance à la mer* permet de lire *Lettres de mon phare* comme une suite. Effectivement, *Fais confiance à la mer*, *Lettres de mon phare* et *Clin d'œil au Temps qui passe* peuvent sous certains égards être compris comme trois « essais » (au sens très littéral de *tentative* ou de *démarche*) ou trois tomes d'un même livre (celui-là même qui est annoncé dans *Fais confiance à la mer*) se présentant successivement à partir de trois différents principes structurants – les œuvres, le référent, le Temps (ou la vie) – qui s'imbriqueront. Aussi aura-t-on l'impression de relire des passages de *Fais confiance à la mer* en lisant cet extrait du texte liminaire de *Clin d'œil* :

Oh! Je crains d'avoir ouvert une boîte de Pandore. J'ai juré de vous offrir le livre jamais écrit, celui de la mémoire toute nue, de m'éloigner de mon monde parallèle où grouillent ces myriades de créatures fictives; juré de sortir de l'imaginaire pour entrer dans la vraie vie. Je sens que je dois essouffler quelques-uns de mes lecteurs et troubler les autres. (Maillet, 2019, p. 10)

L'essai palimpseste de Maillet cherche à exhausser des liens féconds entre son auteure et sa création. Les impératifs de vérité qui doivent régir la démarche de l'essayiste sont donc incessamment rappelés, puis déconstruits. Ce sera là le trait le plus éminent de l'essayisme mailletien. Comme chez d'autres dont il fut question dans les lignes précédentes, c'est toute l'activité littéraire contenue dans son identité auctoriale – tant factuelle que fictionnelle – qui rejoint Maillet dans la posture de l'essayiste :

Je flâne et me perds dans mes pensées. Je sens pourtant au creux de moi, dans le moi profond, grouiller des éléments, morceaux disparates, bribes de souvenirs qui s'agitent et se cognent et s'imbriquent les uns dans les autres pour en faire surgir d'autres qui ne sont pas des souvenirs mais des créations nouvelles. Que raconteront ces souvenirs

vrais ou réinventés? Des bouts de la vie réelle qui ont inspiré l'autre, la vie parallèle des livres? Comment distinguer le vrai de l'inventé, où tracer la frontière? [...] Et quelle importance! Pourquoi vouloir à *toute reste* retrouver la vérité de ce qui n'a de sens aujourd'hui que dans le souvenir! (Maillet, 2016, p. 144-145)

Immanquablement, l'essayisme de Maillet sert le discours sur l'Acadie. De fait, l'essai sera l'ultime apport de celle qui aura toujours écrit « pour continuer à vivre » (Maillet, 2016, p. 101) et pour très littéralement sauver l'Acadie. Ce sera la réponse la plus tangible qui ressortira de la question originelle posée dans les premières lignes de *Fais confiance à la mer*. Au fil de ces trois livres et de sa neuvième décennie, Maillet revisite la « mission » qui lui avait été confiée dans l'urgence d'une mort annoncée à ses oreilles d'enfant : « L'Acadie, ça existe plus. » (Maillet, 2010, p. 59) L'essai permet à Maillet de démonter pièce par pièce tous les constituants d'une vie consacrée à la littérature et vouée à écrire l'Acadie pour que cette dernière continue d'exister : « Des plus grands aux plus humbles, tous les créateurs sont appelés à refaire le monde. Je n'ai pas eu d'autres choix que de refaire le mien. » (Maillet, 2010, p. 145) Elle se permettra toutefois d'aller plus avant dans l'écriture de l'intime avec *Clin d'œil au Temps qui passe*, confiant à ses lecteurs avec moins de retenue des fragments de ses drames personnels, de ses amours et de ses bouleversements. En substance, dans le discours lacunaire et décousu de l'essai, Maillet et ses lecteurs retrouveront une certaine finitude : « Pour la première fois j'ai sous les yeux mon spatio-temporel. » (Maillet, 2010, p. 228) Toute la dimension humaine de l'activité littéraire se déploiera dans l'exemplarité qu'offrira alors Maillet. Rejoindre l'universel n'était pourtant rien de moins que le souhait formulé par la modernité acadienne amorcée par l'auteure de *Pointe-aux-Coques*.

Ne partez pas en peur, je ne dirai pas tout, mes jours sont comptés. Comme les vôtres, quel que soit votre âge. Nous n'aurons jamais assez d'une vie pour en faire le tour.

Et c'est la vraie raison d'être des créateurs.
(Maillet, 2010, p. 169)

L'essai et la doxa acadienne : terreau fertile et prodigieux rempart

S'il a parfois semblé moins proéminent au sein de l'institution littéraire, l'essai acadien est toujours demeuré bien en vue pour un lectorat non négligeable. Il se retrouve encore dans les canaux traditionnels où des commentateurs des réalités sociopolitiques et culturelles de l'Acadie assurent à ce jour une diversité de points de vue en publiant, entre autres, livres, chroniques, billets et lettres d'opinion. Il se réalise aussi en sa pleine littérarité chez des écrivains qui se plaisent à brouiller les frontières génériques. Il se renouvelle au sein de l'ère numérique. Ce qu'il reste pourtant à saisir, dans une optique de globalité (s'il est toujours possible de penser une réalité sociale en faisant usage d'un tel terme), serait la façon dont l'essayistique acadienne participe aujourd'hui au vaste discours social de l'Acadie du 21^e siècle. Nous avons souligné précédemment que certains essayistes acadiens ont poursuivi une même parole au fil de plusieurs décennies. Jean-Marie Nadeau, par exemple, hormis la périodisation de ses chroniques, n'a pas hésité à republier en 2009 son essai politique de 1992, et il aura appliqué en 2019 avec une nouvelle publication⁴⁰ proposant en grande partie une autre relecture de la fin du 20^e siècle acadien. Mais l'essayisme de Nadeau, bien qu'il lui soit concomitant, se révèle de plus en plus périphérique à celui d'une nouvelle génération mieux ferrée en termes de nouvelles considérations identitaires et plus audacieuse dans ses aspirations pour une Acadie désormais autrement positionnée sur l'échiquier mondial. Ce décalage est en soi une problématique de l'essayistique acadienne.

Notre article ne livre pas une recension exhaustive de l'essayisme acadien. Il n'est que l'annonce du projet, celui de démontrer de quelles façons la pratique essayistique renferme de « l'extraordinaire densité d'information » (Pierssens, 1993, p. 91) quant au discours social de l'Acadie. Il ne s'agit pas de se mesurer à la gigantesque ambition de Marc Angenot, essayiste, qui a souhaité voir une vérité coalescente dans tous les fragments de parole dans lesquels une société cherche à se dire à

l'intérieur d'un moment de l'Histoire. Il s'agit d'osciller entre une approche discursive (Angenot) et une démarche « archéologique » (Foucault) en faisant intégrer l'essai au sein d'un regard compréhensif sur la littérature acadienne. Le but n'est pas de nier ou d'ignorer la réalité absolument fragmentaire de l'essai. En fait, l'objectif serait de reconnaître les façons dont les essayistes acadiens ont investi l'essai comme un espace transgressif pour une prise de parole transgressive. L'essayisme acadien a systématiquement énoncé sa liminalité; il en a fait le motif fondamental de son argumentation. Dans « Petite essayistique, » André Belleau affirmait :

Ce qui déclenche l'activité de l'essayiste, ce sont tantôt des événements culturels, tantôt des idées qui émergent dans le champ de la culture. Mais pour qu'ils puissent entrer dans l'espace transformant d'une écriture, il faut que ces idées et événements soient comme entraînés dans une espèce de mouvement qui comporte des lancées, des barrages, des issues, des divisions, des bifurcations, des attractions et répulsions. (Belleau, 1983, p. 8)

Ce « mouvement » – dans toutes ses discontinuités – devrait constituer le foyer de notre étude de l'essayisme acadien.

Bibliographie

- Abord-Babin, J. (2013, 29 mai). Pourquoi astheure? *Astheure*. Récupéré de : <https://astheure.com/2013/05/29/pourquoi-astheure/>
- Ali-Khodja, M. et Boudreau A. (2009). *Lectures de l'Acadie. Une anthologie de textes en sciences humaines et sociales : 1960-1994*, suivi de *Réflexions sur les savoirs en milieu minoritaire*. Montréal : Fides.

- Angenot, M. (2013). 1889. Un état du discours social. *Médias 19*. [réédition en ligne]. Récupéré de : <http://www.medias19.org/index.php?id=11003>
- Angenot, M. (2006). Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives. *COntEXTES, 1*. Récupéré de : <https://journals.openedition.org/contextes/51>
- Angenot, M. (1989). *1889. État du discours social*. Montréal : Éditions Balzac.
- Beaulieu, G. (dir.) (1997). *L'Évangéline : 1887-1982. Entre l'élite et le peuple*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Belleau, A. (1987). La passion de l'essai. *Liberté, 29*(1), 92-97.
- Belleau, A. (1983). Petite essayistique. *Liberté, 25*(6), 7-10.
- Bonenfant, J. (1972). La pensée inachevée de l'essai. *Études littéraires, 5*(1), 15-21.
- Boucher, M. (1992). Éros contre Thanatos : l'imaginaire acadien dans le journal *L'Évangéline* (1887-1920). *Francophonies d'Amérique, 2*, 25-35.
- Boudreau, R. (2009). La vision de l'art et de l'artiste de province dans les essais d'Herménégilde Chiasson. *Voix et Images, 35*(1), 63-79.
- Brun del Re, A. et Cormier, P. (2015). Actualité artistique et réception immédiate : les enjeux de la critique en Acadie. *Port Acadie, 27*, 27-46.
- Brun del Re, A. et Cormier, P. (2014, 22 septembre). D'un blind spot à plusieurs idées reçues : retours sur l'absence de critique artistique en Acadie. *Astheure*. Récupéré de : <https://astheure.com/2014/09/22/dun-blind-spot-a-plusieurs-idees-recues-retours-sur-labsence-de-critique-artistique-en-acadie-ariane-brun-del-re-et-penelope-cormier/>
- Chiasson, H. et Pelletier, P. R. (1999). *Pour une culture de l'injure*. Ottawa : Éditions du Nordir.
- Cormier, P. (2009). Le passé, le présent et l'avenir de la littérature acadienne chez Herménégilde Chiasson. *Voix et Images, 35*(1), 51-62.
- Couturier, J. P. (1987a). Faire de l'histoire : la perspective de jeunes historiens. Dans J. Lapointe et A. Leclerc (dir.) *Les Acadiens : état de*

- la recherche* (p. 234-242). Québec : Conseil de la vie française en Amérique.
- Couturier, J. P. (1987b). Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985). *Historical Papers / Communications historiques*, 22(1), 230-250.
- Daigle, F. (2019, 24 janvier). Caraquet île grecque, prise 2. *Acadie Nouvelle*, 6.
- Daigle, F. (2012, 11 septembre). Ces bagatelles. *Acadie Nouvelle*, 2.
- Daigle, R. (1978). *Le nationalisme acadien dans le journal L'Évangéline. 1949-1960*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Canada. Récupéré de <http://hdl.handle.net/20.500.11794/17738>
- DeFinney, J. (1991). Le journal *L'Évangéline* et l'émergence de l'institution littéraire acadienne. *Francophonies d'Amérique*, 1, 43-55.
- DeFinney, J. (1992). Le journal *L'Évangéline* et les avatars du modèle héroïque acadien. *Francophonies d'Amérique*, 2, 13-24.
- Dumont, F. (2003). *Approches de l'essai*. Québec : Nota Bene.
- Eddie, M.-H. (2018, 28 mai). Un webzine résolument tourné vers l'avenir. *Astheure*. Récupéré de <https://astheure.com/2018/05/28/astheure-un-webzine-resolument-tourne-vers-lavenir-marie-helene-eddie/>
- Eddie, M.-H. et Léger, L. (2016, 26 janvier). Plus de 200 publications depuis le lancement : astheure on fait quoi? *Astheure*. Récupéré de : <https://astheure.com/2016/01/26/astheure-on-fait-quoi/>
- Ferron, A.-M. (2014). *Écrire l'espace acadien : dialectique du rural et de l'urbain dans les œuvres de Claude Le Bouthillier et de Gérard Leblanc*. Thèse de doctorat, University of Alberta, Canada. Récupéré de : <https://doi.org/10.7939/R36D5PJ06>
- Forest, L. (1997). *La jointure du temps*, préface d'Anne Marie Robichaud. Moncton : Perce-Neige.
- Forest, L. (2012). *La jointure du temps*, nouvelle édition de Violaine Forest. Moncton : Perce-Neige.
- Foucault, M. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Glaudes, P. et Louette, J.-F. (2011). *L'Essai*. Paris : Armand Colin.

- Godin, C. (2016, 30 juin). Mon assimilation, mon exil. *Astheure*. Récupéré de : <https://astheure.com/2016/06/30/mon-assimilation-mon-exil-celeste-godin/>
- Godin, C. (2015, 18 août). Le retour de la confesse en Acadie. *Astheure*. Récupéré de : <https://astheure.com/2015/08/18/le-retour-de-la-confesse-en-acadie-celeste-godin/>
- hooks, b. (1994). *Teaching to Transgress. Education as a Practice of Freedom*. New York : Routledge.
- hooks, b. (1990). *Yearning. Race, Gender and Cultural Politics*. Boston : South End Press.
- L'incubateur de l'esprit critique acadien (mars 2012-). *L'incubateur de l'esprit critique acadien*. Récupéré de : <https://fr-ca.facebook.com/groups/incubateur/>
- Laparra, M. (2005). Une certaine idée de l'Acadie. *Complices du silence?* de Claude Le Bouthillier. *Liaison*, 139, 36-37.
- Le Bouthillier, C. (1978). Demain! *L'Action Nationale*, 67(10), 889-894.
- Léger, L. (2012). L'image du Parti acadien et de son projet autonomiste dans le journal *L'Évangéline*. *International Journal of Canadian Studies*, 45-46, 91-108.
- Lemmens, K., Bergeron, A et Dufour Morin. G. (dir.) (2019). *Explorer, créer, bouleverser. L'essai littéraire comme espace de recherche-création*. Montréal : Nota bene.
- Lonergan, D. (2018). *Regard sur la littérature acadienne (1972-2012)*. Sudbury : Prise de parole.
- Lonergan, D. (2014). Claude Le Bouthillier : une œuvre militante. *Nuit blanche*, 36, 48-50.
- Lonergan, D. (2008). *Tintamarre. Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui*. Sudbury : Prise de parole.
- Maillet, A. (2019). *Clin d'œil au Temps qui passe*. Montréal : Leméac.
- Maillet, A. (2016). *Lettres de mon phare*. Montréal : Leméac.
- Maillet, A. (2010). *Fais confiance à la mer, elle te portera*. Montréal : Leméac.

- Maillet, M. (1983). *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Maingueneau, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Paris : Dunod.
- Massicotte, J. (2005). Les nouveaux historiens de l'Acadie. *Acadiensis*, 34(2), 146-178.
- Morin Rossignol, R. (2014, 22 janvier). Un choix cruel et vital. *Acadie Nouvelle*, 15.
- Morin Rossignol, R. (1991). *Rumeur publique*, préface et annotations d'Anne Marie Robichaud. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Nadeau, J.-M. (2019). *Québec Acadie : fini le niaisage!* Caraquet : Les Éditions de la Francophonie.
- Nadeau, J.-M. (2009 [1992]). *Que le tintamarre commence! Lettre ouverte au peuple acadien*. Lévis : Les Éditions de la Francophonie.
- Obaldia, C. de (2005). *L'Esprit de l'essai. De Montaigne à Borges*. Paris : Seuil.
- Philippe, G. (2000). *Récits de la pensée : études sur le roman et l'essai*. Paris : Sedes.
- Pichette, R. (2006). *Le pays appelé l'Acadie. Réflexions sur des commémorations*, préface d'Herménégilde Chiasson. Moncton : Centre d'études acadiennes.
- Pichette, R. (2008). *Pichette en pièces détachées*. Moncton : Perce-Neige.
- Pierssens, M. (1993). Marc Angenot : 1889. Un état du discours social. *Littérature*, (89), 90-97.
- Ricard, F. (1977). La littérature québécoise contemporaine : 1960-1977. IV. L'essai. *Études françaises*, 13(3-4), 365-381.
- Riendeau, P. (2012). Méditation et vision de l'essai. Roland Barthes, Milan Kundera et Jacques Brault. Montréal : Nota bene.
- Riendeau, P. (2005). La rencontre du savoir et du soi dans l'essai. *Études littéraires*, 37(1), 91-103.

- Robichaud, A. M. (1986). Le discours et l'essai acadiens. Dans R. Whalen et H.-D. Paratte (dir) *Langues et littératures au Nouveau-Brunswick*. (p. 381-400). Moncton : Éditions d'Acadie.
- Robichaud, A. M. (1992). Québec / Acadie : le point de vue des essayistes acadiens. *Acadiensis*, 21(2), 132-138.
- Robichaud, A. M. (1997). Exil et exclusion : le point de vue des essayistes acadiens. *Revue de l'Université de Moncton*, 30(1), 55-67.
- Roy, J. (2014, 4 avril). Poésie acadienne : icitte, astheure!?! Dans Roy, J. *royjaune. mets ta couronne sur la patère pis passe au salon*. Récupéré de <https://royjaune.wordpress.com/>
- Roy, M. (1981). *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*. Montréal : Québec Amérique.
- Roy, M. (1978). *L'Acadie perdue*. Montréal : Québec Amérique.
- Viau, R. (2011). Antonine Maillet : « s'emparer du monde comme s'il était son bien propre ». *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 36(2), 76-95.
- Viau, R. (2010). Les saisons d'Herménégilde Chiasson, essayiste. *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 35(1), 56-79.
- Vigneault, R. (2008). *Dialogue sur l'essai et sur la culture*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Vigneault, R. (1994). *Écriture de l'essai*. Montréal : L'Hexagone.
- Wade, M. (2014, 31 mars). Blind spot de la littérature acadienne. *Astheure*, Récupéré de : <https://astheure.com/2014/03/31/blind-spot-de-la-litterature-acadienne-mathieu-wade/>
- Wyczynski, P, Gallays, F et Simard, S. (1985). *L'essai et la prose d'idées au Québec*. Montréal : Fides.

¹ Sans compter *L'Acadie perdue* de Roy, il faut noter que les essais de Chiasson – peut-être avec ceux de Léonard Forest – ont sans doute été les plus commentés par la critique et le discours universitaire. Voir, entre autres, Cormier, P. (2009). Le passé, le présent et l'avenir de la littérature acadienne chez Herménégilde Chiasson. *Voix et Images*, 35(1), 51-62; Boudreau, R. (2009). La vision de l'art et de l'artiste de province dans les essais d'Herménégilde Chiasson. *Voix et Images*, 35(1), 63-79; Viau, R.

(2010). Les saisons d'Herménégilde Chiasson, essayiste. *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 35(1), 56-79.

² De 2005 à 2011, Claude Le Bouthillier a signé des billets hebdomadaires dans *L'Acadie Nouvelle*.

³ Les billets que Rino Morin Rossignol a fait paraître de 1986 à 1988 dans *Le Matin* (un quotidien de Moncton qui n'aura duré que ces trois ans) ont été réunis par Anne Marie Robichaud dans le recueil *Rumeur publique* (Moncton, Éditions d'Acadie, 1991). Depuis 2001, Morin Rossignol écrit des billets hebdomadaires pour *L'Acadie Nouvelle*. Il faut noter que cet article a été rédigé et soumis à la *Revue de l'Université de Moncton* avant la parution du billet du 13 juillet 2021 (« À la recherche d'une identité »). Ce billet ainsi que les réactions qu'il a suscitées ne sont donc pas abordés dans la présente analyse.

⁴ Une période dont la date charnière en littérature acadienne correspond tantôt à 1958, tantôt à 1972. Dans le présent cas, l'essai étant si fortement imbriqué dans le contexte sociopolitique, nous choisissons de retenir le tournant des années 1960, décennie marquée en Acadie par d'importants bouleversements et discours révolutionnaires, tributaires entre autres de l'élection de Louis J. Robichaud à la tête du gouvernement provincial au Nouveau-Brunswick.

⁵ « L'affirmation est lapidaire, mais elle semblerait résoudre bien des problèmes : l'essai est une forme informe. » Audet, R. (2005). Tectonique essayistique. Raconter le lieu dans l'essai contemporain. *Études littéraires*, 37(1), 119.

⁶ Selon Anne Marie Robichaud, le premier essai acadien est *Origine des Acadiens* de Pascal Poirier, publié en 1874 et 1875 dans la *Revue canadienne*, puis dans un volume en 1894 à Montréal chez Eusèbe Sénécal, imprimeur-éditeur. Robichaud estime toutefois qu'il y eut « peu de textes importants jusqu'à la parution, en 1978, de *L'Acadie perdue* de Michel Roy » (Robichaud, 1992, p. 133). Encore faut-il noter que, pour Robichaud, qui en 1986 s'appuie entre autres sur *l'Histoire de la littérature acadienne* de Marguerite Maillet, l'essai a été le genre littéraire le plus pratiqué en Acadie jusqu'aux années 1930. Son affirmation est alors soutenue par le fait qu'elle considère d'abord les journaux et les revues comme les principaux canaux de diffusion de cette prose d'idées et qu'elle inclut dans la production plus large de ce type de prise de parole démocratique la pratique oratoire et « le discours », qu'elle identifie avec la pratique essayistique comme les « premiers témoignages » de « l'éclosion d'une production littéraire » (Robichaud, 1986, p. 383-384).

⁷ Sur ce sujet, les études sont nombreuses. Plusieurs thèses et travaux auront été consacrés à différents aspects de la contribution du journal à la fois à la pensée nationaliste (Daigle, 1978), au discours identitaire (Beaulieu, 1997; Léger, 2012) ou à l'institution littéraire elle-même (De Finney, 1991, 1992; Boucher, 1992).

⁸ Nous aurions pu ajouter à cette liste Albert J. Dugas, qui a publié en 1995 *La bombe acadienne. De l'inconscient au conscient. Un essai de psychanalyse acadienne*. Claude Le Bouthillier en a d'ailleurs signé la préface. Toutefois, il nous semble que ce livre n'a pas eu la résonance souhaitée par son auteur et que sa publication est à peu près passée inaperçue pour le lectorat acadien. Nous voulons néanmoins souligner que le caractère tout à fait inusité de ce livre et son contenu déconcertant mériteraient qu'on s'y attarde à l'occasion d'une prochaine étude.

⁹ Rappelons que Gérard Étienne a laissé une importante contribution au sein du débat d'idées acadien quant aux réflexions sur l'Acadie. Spécifiquement, les nombreux textes parus dans *Le P'tit Moniteur (Le Moniteur acadien)*, *Le Matin*, *Le Voilier* et *Le Perroquet* durant les années 1980 et 1990 nécessiteraient une recension archivistique exhaustive. Ainsi, une étude compréhensive de ces textes devra être réservée pour une publication ultérieure.

¹⁰ Notamment « Possibilité d'une littérature en Acadie » (dans *L'Action nationale*, vol. 50, no. 10, juin 1961, p. 953-960), qu'elle signe sous le nom de Sœur Marie-Grégoire, « Réflexion sur la lecture », qui paraîtra dans l'édition du 14 avril 1965 de *l'Évangéline* et « À la recherche des paradis perdus », qui paraîtra dans celle du 17 juin 1967.

¹¹ La parution de *Marichette. Lettres acadiennes : 1895-1898* par Pierre Gérin et Pierre M. Gérin en 1982 aux Éditions Naaman aura toutefois rappelé qu'une imposante voix féminine avait su marquer, par la pratique essayistique, la fin du 19^e siècle en Acadie.

¹² Nous reviendrons sur l'une de ses plus récentes publications – *Québec-Acadie : fini le niaiserie!* – un peu plus loin.

¹³ Il nous faut néanmoins souligner que cette génération d'historiens issue des années 1960 et 1970 marquera elle-même une importante rupture dans l'historiographie acadienne, posant un regard résolument critique sur toute la pratique historiographique qui l'aura précédée. Voir, entre autres, Massicotte, J. (2005). Les nouveaux historiens de l'Acadie. *Acadiensis*, 34(2), 146-178.

¹⁴ Rappelons que Gérard Étienne a aussi été un important commentateur et éditorialiste au sein de ce journal.

¹⁵ Soucieuse d'assurer une place à l'essai au sein de l'édition littéraire acadienne, Anne Marie Robichaud a voulu souligner le sens même de la mise en recueil de billets – qu'elle n'hésite jamais à identifier comme des essais à part entière – initialement publiés dans un contexte d'édition précis, celui du journal ou du quotidien. En présentant *Rumeur publique* de Morin Rossignol, elle a recours aux propos de François Ricard, que nous citerons à notre tour :

La réunion en recueil est souvent ce qui confère à maints textes brefs leur véritable qualité d'essais, en les détachant de la circonstance particulière [...], pour les projeter dans un nouveau contexte, celui de recueil justement, où se laisse [*sic*] mieux voir non seulement la spécificité de leur écriture, mais aussi leur appartenance à un espace intellectuel plus personnel. L'essai court, quand il passe du journal ou de la revue au recueil, entre dans un nouveau système de rapports : la nécessité qui le faisait dépendre de l'événement et considérer comme une réaction immédiate à cet événement, [*sic*] s'estompe au profit d'une autre nécessité, qui y était inscrite dès le départ sans doute, mais que seule la republication en recueil met vraiment en lumière, c'est-à-dire sa nécessité intérieure, ce qui, en lui, le lie non plus aux circonstances extérieures mais bien aux autres parties du recueil, aux autres essais avec lesquels il compose dès lors une œuvre aussi unifiée et autonome, en un sens, qu'un roman ou un texte poétique. (Ricard, 1977, p. 369-370)

¹⁶ Les deux éditions ont été publiées chez Perce-Neige.

¹⁷ Robichaud effectuait un rapprochement similaire entre le cinéaste et l'essayiste dans sa préface à *La jointure du temps*.

¹⁸ Certains de ses éditoriaux, chroniques et billets seront mis en recueil et publiés par Perce-Neige en 2008. Le texte de présentation de l'éditeur parle d'un « essayiste atypique » qui « semble avoir toujours été au centre d'un débat où personne n'a raison et où tout le monde n'a pas tort » et dont les idées « forment un solide rempart contre un danger qui menace toute société : l'insidieux modèle de la pensée unique » (Pichette, 2008, p. 8).

¹⁹ Ce passage est une transcription d'un entretien radiophonique qu'avait offert Belleau en 1981. Le texte de 1987 est une publication posthume qui reprend plusieurs passages du texte « Petite essayistique ». Dans ce dernier, ce sera : « un essayiste est un artiste de la narrativité des idées et un romancier, un essayiste de la pluralité artistique des langages. » (Belleau, 1983, p. 8)

²⁰ Menacée de fermeture et de démolition par le diocèse de Bathurst (ce qui avait mené à la formation en 2013 d'un comité de sauvegarde dirigé par Lucie Le Bouthillier, sœur de Claude Le Bouthillier, et par le docteur Gilbert Blanchard, neveu de Le Bouthillier), l'église Saint-Paul de Bas-Caraquet sera ravagée par un incendie en juin 2018.

²¹ Ce qui fera de lui « le commentateur implicite de ses propres productions » (Boudreau, 2009, p. 63).

²² Raoul Boudreau aura aussi formulé le souhait que les essais de Chiasson fassent l'objet d'une publication en recueil : « Une publication d'ensemble ferait aisément la preuve que ces textes doivent être lus comme un tout cohérent, car ils présentent, au sein même d'un cheminement où la méditation

de l'essayiste va se précisant et s'affermissant, une profonde unité tant au plan de la pensée que de l'écriture. » (Boudreau, 2009, p. 65) Sur le sujet de la mise en recueil d'essais épars, voir le texte d'Irène Langlet, « Le recueil comme condition, ou déclaration, de littérarité : Paul Valéry et Robert Musil » publié initialement dans *Études littéraires* en 1998, puis reproduit dans l'anthologie de François Dumont, *Approches de l'essai* (Nota bene, 2003).

²³ Claude Le Bouthillier a été emporté par le cancer en 2016. Il aura laissé un dernier livre – un recueil d'essais intimes (rédigés comme des lettres) publié chez La Grande Marée : *Pas de distance entre nos cœurs*.

²⁴ Nadeau, J.-M. (2006, 19 décembre). À chacun son histoire. *L'Acadie Nouvelle*, p. 13; Le Bouthillier, C. (2006, 7 décembre). De la censure en Acadie. *L'Acadie Nouvelle*, p. 13. Jean Saint-Cyr était également intervenu dans son éditorial « L'expression et le vitriol » du 11 décembre 2006. Rino Morin Rossignol consacra aussi une chronique à la controverse (édition du 13 décembre 2006) dans laquelle il ne prendra pas vraiment la défense de ses deux collègues, jugeant qu'il n'y avait pas « matière à censure » dans « l'insulte et la préciosité de certaines épithètes, même celles qui peuvent manquer de mansuétude » (Morin Rossignol, 2006, p. 13), mais où il écorchera plutôt Pichette sur son monarchisme aveuglant (Morin Rossignol a maintes fois démontré son aversion pour la Couronne britannique dans ses textes).

²⁵ Pénélope Cormier affirmait avoir lu « avec stupéfaction » le contenu de la chronique de Le Bouthillier dans son commentaire éloquent intitulé « Pas l'endroit pour des règlements de compte » (*L'Acadie Nouvelle*, édition du 25 novembre 2009), Jean Morency parlait d'une chronique « tendancieuse » dans sa lettre intitulée « Contribuer au rayonnement de la littérature acadienne » (*L'Acadie Nouvelle*, édition du 23 novembre 2009) et Serge Patrice Thibodeau écrivait à titre de directeur général et littéraire de Perce-Neige : « Vous lire m'a laissé perplexe. » (*L'Acadie Nouvelle*, édition du 9 décembre 2009) Le 6 février 2010, Cyrille Sippley signalait un plus long texte qui semblait se porter à la défense de Le Bouthillier. Si Morin Rossignol avait plus explicitement réagi à l'affaire Pichette, cette fois, bien qu'il fût directement nommé dans la chronique de Le Bouthillier, il sembla vouloir éviter, avec humour, de prendre directement position : « Il faut absolument que je cogite et m'exprime sur la plus grosse histoire de la journée. Que dis-je : de la semaine! Du mois! De l'année! Du siècle, même. Oui, les plus futés parmi vous l'auront deviné : il s'agit du renvoi de Guillaume Latendresse. Quelle abomination! » (*L'Acadie Nouvelle*, édition du 25 novembre 2009, p. 13) S'ensuivra plutôt un commentaire quelque peu prophétisant sur Facebook et les nouvelles plateformes que constituent les médias sociaux. Toutefois, le chroniqueur terminera sa chronique sur un paragraphe final qui ne manquera pas d'allusion :

Cela dit, je ne saurais conclure aujourd'hui sans remercier chaleureusement tous les lecteurs zé lectrices qui ont eu la gentillesse de m'envoyer des mots d'encouragement depuis que j'ai reçu le Prix du Lieutenant-gouverneur [*sic*] pour les arts littéraires. Je me propose de vous répondre à tous et toutes, mais d'ici là, sachez que vos mots, encore les mots, m'ont profondément touché et me donnent du cœur au ventre pour poursuivre ma belle aventure avec l'écriture. (Morin Rossignol, 2009, p. 13)

²⁶ La longue lettre de Serge Rousselle parue dans l'édition du 12 août 2009 est une des réactions notables.

²⁷ Radio-Canada (2009, 5 août). *L'Étoile* prend de l'expansion. Dans *Radio-Canada Info*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/443237/nb-etoile-lancement>

²⁸ Cette aventure de Nadeau à *L'Étoile* prendra toutefois fin en 2014.

²⁹ Groupe public Facebook repérable à <https://fr-ca.facebook.com/groups/incubateur/>. Si cette page a, depuis sa création en mars 2012, lancé quelques pavés dans la mare (voir par exemple « La volonté anachronique » de Jean Saint-Cyr dans l'édition du 16 avril 2012 de *L'Acadie Nouvelle*), elle semble avoir échoué dans son objectif de devenir « un véritable incubateur de nouvelles idées et de nouvelles

direction » (selon son descriptif sous l'onglet « À propos »). Dans un billet publié moins de deux ans après la création de ce groupe Facebook, Rino Morin Rossignol le soulignait :

Le discernement éclairé, qui permet le jugement critique, n'est peut-être pas aussi répandu en Acadie qu'on aimerait le croire. Et c'est pour cela qu'on peine à débattre sereinement des grands enjeux auxquels est confrontée l'Acadie. Il suffit de passer quelque temps sur la page Facebook intitulée "Incubateur de l'esprit critique acadien" pour s'en convaincre. Les discussions (surtout celles autour du chiac et de l'éducation) y tournent le plus souvent à la foire d'empoigne, les admonestations pullulent, les anathèmes s'entrechoquent. À tel point que l'incubateur en question est maintenant plongé dans un coma profond, des esprits obtus et autres trolls ayant fait fuir les esprits éclairés qui s'y risquaient dans le but de faire avancer des idées progressistes. L'esprit critique acadien manque de vitamines. (Morin Rossignol, 2014)

³⁰ Elle contribuera aussi au collectif *Vers l'égalité salariale* publié en 2014 chez Perce-Neige sous la direction de Huberte Gautreau et Johanne Perron. En dehors de son blogue (bilingue), les billets de Melanson paraissent notamment dans *L'Acadie Nouvelle* et sur *Astheure*. Bon nombre de ces textes (ou des versions quelques peu modifiées) se retrouvent sur le blogue de Melanson.

³¹ La liste a été publiée par le webzine dans le cadre de son cinquième anniversaire (<https://astheure.com/5-ans/>).

³² Godin tiendra également le blog *Kind Of Intéressant* entre 2015 et 2017 (notons qu'un nouveau texte, « Kind of de retour », y a été publié le 3 janvier 2021). Ce blogue mélangera essais, poésie, photographie et vidéo. Godin se retrouve aussi sur différentes plateformes de médias sociaux (notamment au cours du dernier Congrès mondial acadien, qui s'est déroulé à l'été 2019). Son ombre se profile sur la page Facebook « Confessions acadiennes » (voir « Le retour de la confesse en Acadie » publié le 18 août 2015 sur *Astheure*), laquelle a vu très peu d'ajouts depuis juillet 2020.

³³ Godin confiera d'ailleurs à l'occasion du cinquième anniversaire du site : « Le webzine Astheure à [sic] été un élément central de mon développement comme auteure. Il m'a offert une plateforme pour exprimer les choses que je voyais en Acadie et qui étaient trop souvent tuées. Internet est un lieu de rassemblement pour la diaspora, un espace de débat, de critique, et de prise de position. » (Godin, 2018)

³⁴ Une voie visiblement explorée par cette génération d'auteurs acadiens. Le blogue *royjaune – mets ta couronne sur la patère pis passe au salon* (<https://royjaune.wordpress.com/>) est inactif depuis novembre 2017, mais il contient des billets et des coups de gueule dignes d'attention.

³⁵ La collaboration est assurée par Clint Bruce, titulaire de la Chaire.

³⁶ Selon Marie-Hélène Eddie et Luc Léger, « non pas comme source d'actualités faisant concurrence à *Radio-Canada Acadie* et à *L'Acadie Nouvelle*, mais comme espace de discussion et de réflexion complémentaire » (Eddie et Léger, 2016).

³⁷ Contrairement à d'autres écrivains de sa génération – Gabriel Robichaud, Sébastien Bérubé, Sarah Brideau, Joannie Thomas, Xavier Lord-Giroux, entre autres – qui fourniront tantôt des essais tantôt des critiques de productions artistiques.

³⁸ Dans son texte liminaire, Maillet rend hommage à Daudet et aux *Lettres de mon moulin*.

³⁹ Maillet n'écrira-t-elle pas du même souffle : « Les souvenirs, vrais ou faux, plus souvent faux ou transfigurés, ont toujours pesé plus lourd dans mon cerveau, mon cœur ou mes reins que la vraie vie qui se déroule à mesure devant moi. » (Maillet, 2010, p. 7)

⁴⁰ *Québec Acadie : fini le niaisage!* aux Éditions de la Francophonie.